SyMEL

LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche

Préserver et partager

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

SOMMAIRE

01 | **La structure et les personnes** 3

02 | **Le bilan financier** 5

03 | **La gestion des espaces naturels littoraux** 6

3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL 6

3-2 Les plans de gestion 8

3-3 Les faits marquants 9

3.3.1 Adaptation aux changements du milieu 12

3.3.2 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites 15

3.3.3 L'accueil du public et la surveillance 30

3.3.4 Les études et les suivis 33

3.3.5 La gestion agricole et cynégétique 36

04 | **La communication et la sensibilisation** 40

05 | **Les partenariats** 42

06 | **Les grands projets thématiques** 46

01 La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) émane du conseil départemental qui assure une partie importante de son financement auquel s'ajoutent les cotisations des collectivités intercommunales littorales adhérentes.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département de la Manche, du Conservatoire du littoral ou mis à la disposition de ce dernier, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche. Il a pour objectif d'y préserver et conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (AU 31 DÉCEMBRE 2017)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert. Il est administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental (10 représentants dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL)
- les communautés de communes littorales (1 représentant par communauté de communes soit 11 délégués)

Des membres consultatifs sont associés aux réunions du Comité : le Directeur Général des Services du Département, le délégué de rivage Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), le Service Mutualisation de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Madame Valérie NOUVEL a été élue Présidente du SyMEL le 26 mai 2015.

Deux Vice-Présidents ont également été élus :
Mme Christine LEBACHELEY (1re vice-présidente)
M. Philippe DESQUESNES (2e vice-président).

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Frédérique BOURY - canton LES PIEUX	M. André DENOT - canton de PONTORSON
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN - canton d'AVRANCHES	M. Jean-Paul FORTIN - canton LA HAGUE
Mme Christèle CASTELEIN - canton de VALOGNES	M. Jean-Marc JULIENNE - canton GRANVILLE
Mr Antoine DELAUNAY - canton d'AVRANCHES	Mme Martine LEMOINE - canton VILLEDIEU LES POELES
Mr Dominique HEBERT - canton EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	Mme Françoise LEROSSIGNOL - canton de BRICQUEBEC
Mme Christine LEBACHELEY - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Patricia LECOMTE - canton de BREHAL	
Mr Alain NAVARRET - canton de BREHAL	
Mr Jean LEPETIT - canton du VAL DE SAIRE	
Mme Valérie NOUVEL - canton de PONTORSON	

DÉLÉGUÉS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES					
AVANT FUSION 2017			APRÈS FUSION 2017		
	TITULAIRES	SUPPLÉANTS		TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CdC de La Baie du Cotentin	M. Pierre AUBRIL	M. Michel HAIZE	**CdC de La Baie du Cotentin**	**M. Pierre AUBRIL**	M. Michel HAIZE
CdC du canton de Saint-Pierre-Église	Mme Nicole BELLIOT DELACOUR	M. Bernard POTTIER	**Cté d'agglomération du COTENTIN**	**Mme Nicole BELLIOT DELACOUR**	M. Bernard POTTIER
CdC des Pieux	M. Jacques CAPELLE	Mme Bernadette LE BRUN		**Mme Bernadette LE BRUN**	M. Jacques CAPELLE
CdC de la Côte-des-Isles	M. Serge LAIDET	M. Jean-Michel BOUILLON		**M. Jean-Michel BOUILLON**	M. Edouard MABIRE
CdC de la Hague	M. Michel CANOVILLE	M. Bruno LEGER	**Commune nouvelle la Hague**	**/**	/
Commune nouvelle la Hague	/	/		**M. Philippe MERCIER**	M. Martial JEAN
CdC du canton de La Haye-du-Puits	M. Jean-Pierre DESJARDIN	M. Eric AUBIN	**CdC Côte Ouest Centre-Manche**	**M. Jean-Pierre DESJARDIN**	M. Eric AUBIN
CdC du canton de Lessay	Mme Arlette MARESCQ	M. Guy CLOSET		**Mme Arlette MARESCQ**	M. Guy CLOSET
CdC du canton de Saint-Malo-de-la-Lande	M. Christian DUTERTRE	Mme Catherine DAVID	**CdC Coutances Mer et Bocage**	**M. Erick BEAUFILS**	M. Christian GOUX
CdC du canton de Montmartin-sur-Mer	M. Frédéric LONGUET	M. Jacques DURET		**M. Frédéric LONGUET**	M. Jacques DURET
CdC Granville, Terre et Mer	M. Philippe DESQUESNES	M. Jean-Paul LAUNAY	**CdC Granville, Terre et Mer**	**M. Philippe DESQUESNES**	M. Jean-Paul LAUNAY
CdC Avranches – Mont-Saint-Michel	M. Claude FOURRE	M. Vincent BICHON	**Cté d'agglomération MONT-SAINT-MICHEL NORMANDIE**	**M. Vincent BICHON**	M. Claude FOURRE

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

La direction du SyMEL est assurée via une mise à disposition, par **Saïd EL MANKOUCH**, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département.

1 responsable technique à Saint-Lô ; **Valentin PAILLETTE** assure l'encadrement de l'équipe technique composée de :

4 agents aux missions transversales basés à Saint-Lô. Le Département héberge les agents de l'équipe technique dans des bureaux au 2e étage (Aile A) au sein du bâtiment principal de la maison du Département. La redevance annuelle et la participation aux charges de fonctionnement sont calculées au prorata des surfaces occupées

- Eric NEUVILLE technicien chargé des chantiers pédagogiques et parc de matériel, garde du littoral en appui aux autres gardes
- Bénédicte GUILLOTTE : technicienne agri-environnement
- Hélène MENARD : technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques (a quitté le SyMEL fin octobre 2017)
- Lydie RENOUF : chargée de mission continuité du cheminement du littoral (a quitté le SyMEL fin juillet 2017

11 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- Christian LECONTE à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- William ARDLEY, Ludivine GABET à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- Christelle BONNISSENT, Sébastien HOUILLIER à Beaumont-Hague (La Hague)
- Yann MOUCHEL à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- Antony HANNOK à Lessay (Côte Ouest – Centre Manche)
- Michel DAVID à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- Rodolphe BION à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- Arnaud GUIGNY et Pierre SCOLAN à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, de surveillance, de réalisation d'études, suivis...

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour les 4 organismes satellites du Conseil départemental, dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, le secrétariat et la communication.

La gestion administrative du personnel étant assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Ils ont quitté le SyMEL en 2017 :

- Hélène MENARD : technicienne gestion et suivis naturalistes et volets cynégétiques
- Lydie RENOUF : chargée de mission continuité du cheminement du littoral

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements : n'hésitez pas à contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou **symel@manche.fr** ou consulter son site internet : **www.symel.fr**

02 Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2017

RECETTES RÉALISÉES

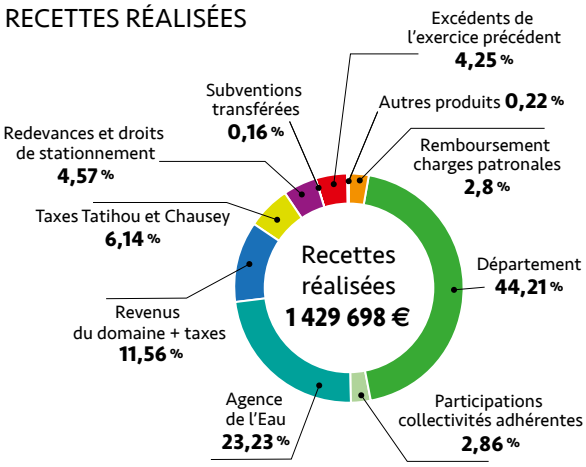

DÉPENSES RÉALISÉES

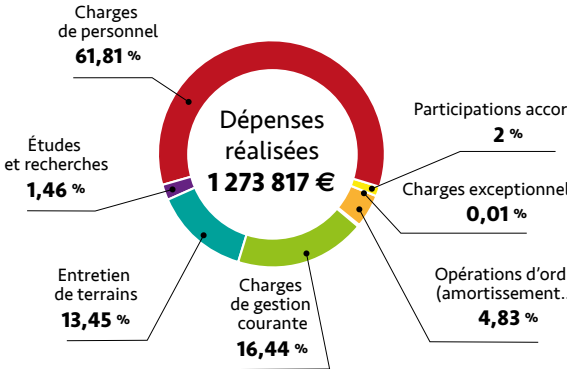

INVESTISSEMENT 2017

RECETTES RÉALISÉES

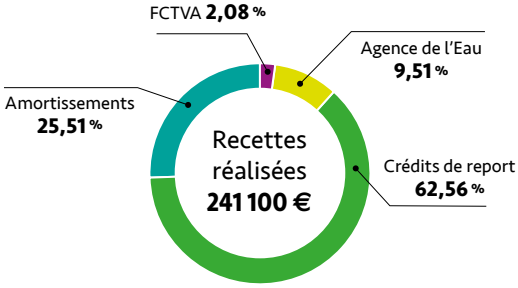

DÉPENSES RÉALISÉES

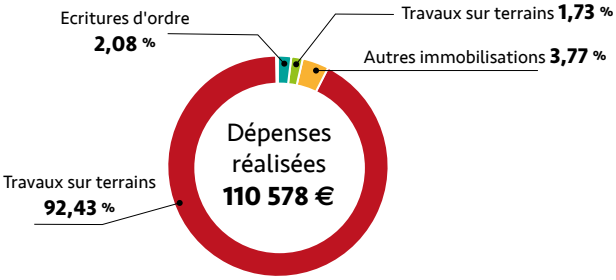

Le Conservatoire du littoral investit sur ses propriétés.En 2017, l'intervention foncière s'est élevée à **299 607,50 €**.

MONTANTS ENGAGÉS DANS LA MANCHE EN 2017 PAR LE CONSERVATOIRE

PAR TYPE DE DÉPENSE

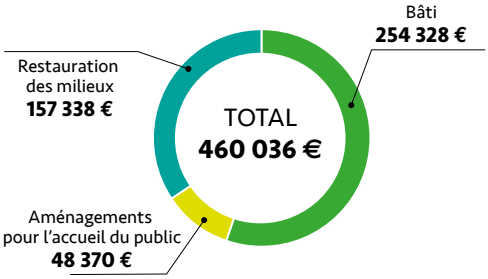

PAR MILIEU

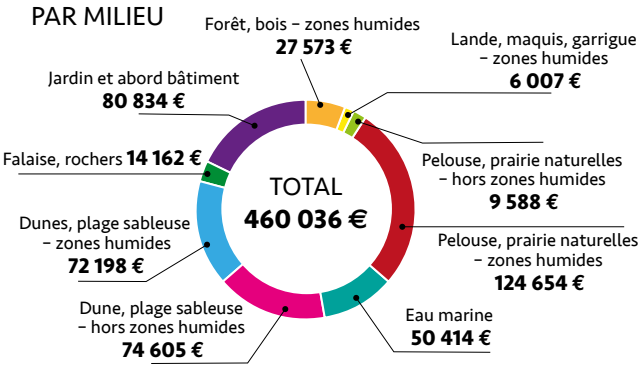

LES FINANCEURS

03 La gestion des espaces naturels littoraux

03|1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels de la Manche sur une surface de 5 087 ha de domaine terrestre et 5 000 ha de Domaine Public Maritime (DPM).

Les surfaces gérées par le SyMEL 2017 ont progressé de 30ha29 d'acquisitions pour le Conservatoire du littoral. 1ha58 d'acquisitions côté Département.

Ces nouvelles surfaces sont de nouvelles acquisitions réalisées principalement par le Conservatoire du littoral dans le département de La Manche.

Au cours de l'année 2017, le comité syndical du SyMEL s'est positionné favorablement sur l'extension de deux périmètres d'intervention du conservatoire du littoral dans la Manche :

- Site de la Mare de Bouillon (Jullouville, St Pair-sur-mer, St-Aubin-des-Préaux, St-Pierre-Langers), avec l'intégration au périmètre de parcelles en rive droite du Thar et dans la vallée en amont. L'objectif est de garantir la pérennité des secteurs humides et favoriser le maintien de pratiques agricoles répondant aux enjeux de préservation de la biodiversité et des fonctionnalités du site.
- Site de la Pointe du Brick (Fermanville, Maupertus-sur-mer et Carneville),

Cette extension de périmètre est localisée au nord de la route touristique qui longe le front de mer et à l'ouest du massif des landes du Brulay et du bois de Maupertus. L'intervention du Conservatoire va permettre d'une part de préserver de l'urbanisation le front de mer et d'éviter le phénomène de cabanisation, d'autre part, de préserver l'ensemble du massif boisé.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLES

PROPRIÉTES DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

3 955 ha

DONT 3902,3 ha GÉRÉS PAR LE SYMEL

PARCELLES GÉRÉES SOUS SERVITUDE DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE

845 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM AU CONSERVATOIRE

5 000 ha
sur l'archipel de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

339,6 ha

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SYMEL

03 | 2 Les plans de gestion

À partir d'une expertise partagée au sein d'un comité de gestion qui réunit les acteurs du territoire, le plan de gestion définit les objectifs et les orientations selon lesquelles le site doit être géré.

Le **plan de gestion** d'une durée désormais de 10 ans est généralement décliné en plans opérationnels qui couvrent une période de 3 ans.

Le **plan opérationnel** permet de définir les actions à mener en fonction des contraintes et des moyens budgétaires et humains.

Au cours de l'année 2017, la démarche d'élaboration d'un **document unique de gestion**, initiée par le Conservatoire du littoral, s'est finalisée sur les sites du Val de Saire avec la participation active des agents du SyMEL. Un secteur où le Conservatoire du Littoral assure aussi bien le rôle de propriétaire que d'opérateur Natura 2000.

Le **document unique de gestion** fusionne les documents d'objectifs Natura 2000 et les plans de gestion des sites du Conservatoire du littoral en affichant dans un seul et même document toutes les orientations de gestion.

La démarche d'élaboration d'un document unique de gestion est en cours sur les sites de la Côte Ouest.

À mi-parcours ou à leur terme, les plans de gestion sont évalués. Grâce à cela, le gestionnaire peut ajuster ses interventions.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Durée couverte
235 - LES VEYS (Pointe de Brévands)							2005-2009
394 - BEAUGUILLOT (Polder de Ste-Marie-du-Mont)							-
205 - UTAH-BEACH							2002-2006
266 - ILE DE TATIHOU							2011-2020
							2016-2018
154 - ETANG DE GATTEMARE							2018-2028
272 - MARAIS DE RETHOVILLE							
247 - POINTE DE LA LOGE							
226 - POINTE DU BRICK / Tocqueboeuf							
226 - POINTE DU BRICK/ Landes de Fermanville							
269 - FALAISES DU MUR BLANC							2009-2019
268 - POINTE DE JARDEHEU							2009-2019
203 - POINTE DE LA HAGUE							2009-2019
215 - NEZ DE JOBOURG							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (landes de Vauville uniquement)							2009-2019
214 - DUNES DE VAUVILLE (Bois de Beaumont uniquement)							2010-2020
313 - DUNES DE L'ANSE DE VAUVILLE							2017-2021
CAP DE CARTERET							2017-2027
DUNES DE ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE, ST-GEORGES-DE-LA-RIVIERE ET PORTBAIL							2017-2027
029 - LES VERTES FOSSES - CAP DU ROZEL							2016-2025
058 - DUNES D'HATAINVILLE							
041 - DUNES DE LINDBERGH							
006 - HAVRE DE SURVILLE							
290 - HAVRE DE LESSAY							2004-2010
419 - LANDES DE LESSAY (lande du Camp)							2008-2018
DUNES DE PIROU							2012-2021
							2012-2016
DUNES D'ANNEVILLE ET GOUVILLE-SUR MER							2012-2021
							2012-2016
187 - POINTE D'AGON							2006-2010
342 - DUNES D'ANNOVILLE							-
458 - HAVRE DE GEFFOSSES (Geffosses)							-
316 - HAVRE DE LA VANLEE (Lingreville)							2011-2021
413 - DUNES DE BREVILLE (Bréville)							2004-2009
LES PRES DE LA SIENNE							-
422 - ÎLES CHAUSEY							2009-2012
486 - FALAISES DE CHAMPEAUX							2011-2019
							2016-2020
263 - DUNES DE DRAGEY							2011-2019
866 - ÎLOT DE TOMBELAINE							2011-2019
320 - POINTE DU GROUIN DU SUD							2011-2019
585 - PRÉS DE L'HOPITAL							-
623 - MARE DE BOUILLON							2015-2025
							2016-2018

Plan de gestion prop CdL — Plan opérationnel prop CdL — Plan de gestion prop CDpta — Document unique pour plusieurs sites — 3 Année d'exécution

03 | 3 Les faits marquants

FORUM LITTORAL DE DEAUVILLE

Sous une nouvelle forme, le Conservatoire du Littoral organisait un forum national du littoral à Deauville les 8, 9 et 10 novembre 2017. L'après-midi du 8 était consacrée au réseau des agents affectés à la gestion des terrains de l'établissement des façades maritimes de métropoles et d'outre-mer.

Le SyMEL a participé activement à la préparation et à la table ronde organisée le 7 novembre du Forum Normandie qui a alimenté le Forum national.

Mme Valérie NOUVEL, présidente du SyMEL et Ludivine GABET, garde du littoral dans le secteur du Val de Saire ont respectivement participé aux tables rondes (1) « Moderniser et consolider le modèle partenarial de gestion des sites : quels acteurs, quels moyens pour quelles ambitions ? » et (2) La plus-value des espaces naturels littoraux face au changement climatique : enjeux techniques, économiques et sociaux.

Conservatoire du littoral

forum littoral2017 Deauville, 8, 9 et 10 novembre 2017

LES PLANS DE GESTION

Evaluation de la gestion des landes de Vauville

Le site des landes de Vauville couvre près de 600 ha sur les communes déléguées de Beaumont-Hague et Vauville (Commune de La Hague). Il constitue un massif de landes exceptionnel tant par la qualité de ses paysages, que sa spécificité biologique.

Le site est en grande partie propriété de la Commune déléguée de Vauville, en servitude de protection Conservatoire du littoral avec une convention tripartite Commune/Cdl/SyMEL qui encadre la gestion et la mise en valeur du site.

Landes de vauville

En 2017, le SyMEL a accueilli un stagiaire de master 2 « Gestion des habitats et des bassins versants» pendant 6 mois pour l'évaluation de la gestion des landes de Vauville depuis 2000, date du plan de gestion réalisé par le bureau d'étude CERA Environnement.

Un premier travail de bibliographie a permis de faire le bilan de différentes études et suivis menés durant ces 17 ans. Des suivis spécifiques, menés au cours des 6 mois, sont venus compléter ces données :

- un suivi de 4 espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs : l'Engoulevent d'Europe, le Busard Saint-Martin, la Fauvette pitchou et le Courlis cendré ;
- une analyse diachronique des photos aériennes, entre 1992 et 2015, afin de de mesurer l'impact des pratiques d'hivernage des bovins sur la lande ;
- des relevés floristiques pour une analyse comparative de deux outils de gestion utilisés sur les landes sèches, le brûlis dirigé et le broyage exportation.
- un complément d'inventaire floristique sur les zones humides.

Busard Saint Martin
© Pascal Bernardin

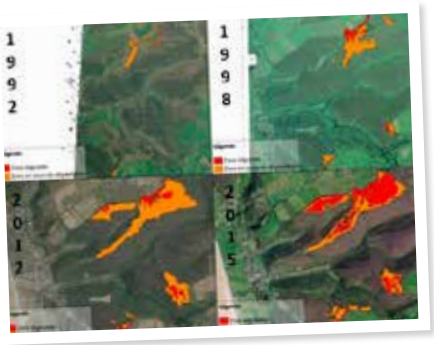

Enfin, des groupes de travail ont été réunis sur 3 thématiques différentes : la valorisation du site, la gestion des landes sèches et les zones humides, afin de recueillir les avis des différents acteurs sur la gestion passée et les attentes de chacun.

L'ensemble de ce travail a permis de mettre à jour l'état des connaissances sur le site, d'évaluer le niveau de réalisation des opérations préconisées et de faire le bilan des différentes pratiques.

L'évaluation complète a été présentée à tous les acteurs le 17 novembre 2017 à l'occasion d'un comité de gestion du site des dunes de Vauville.

Les conclusions de cette étude ont permis de dégager quelques perspectives et axes de travail qui seront repris pour l'élaboration d'un nouveau plan de gestion.

Groupe de travail sur la gestion des landes

Validation du plan opérationnel de Carolles

Lors de la réunion du 28 février 2017, a été présenté le plan opérationnel 2016-2018 aux membres du Comité de gestion du site naturel protégé des falaises de Carolles et Champeaux.

Conforme aux objectifs de gestion, ce plan opérationnel expose les opérations de maintien et/ou de restauration de mosaïque de milieux favorisant la biodiversité du site et la qualité des paysages, le renforcement de la stratégie agricole, la canalisation, l'information, la sécurisation des usagers, l'amélioration des connaissances naturalistes, la mise en place des démarches nécessaires à la connaissance du patrimoine archéologique.

Validation du plan de gestion des dunes de la Hague

Le 24 novembre 2017, le comité de gestion des Dunes de la Hague s'est réuni à Biville pour valider le nouveau plan de gestion 2017-22.
Les 3 axes principaux de ce plan de gestion sont la préservation des pelouses et prairies dunaires, la conservation les milieux humides (mares des dunes, ripisylve du Grand Douet) et l'ouverture au public (sécurité, information, sensibilisation).

© Larrey&Roger Conservatoire du littoral

Plan opérationnel Cap de Carteret et Dunes de Saint Jean et Saint Georges

En 2017 a été finalisé la rédaction par le SyMEL du nouveau plan de gestion des dunes de Saint Jean de la Rivière à Portbail. Dans la continuité des actions engagées, ce nouveau document a été présenté en comité de gestion le 12 mai 2017 à Saint Georges de la Rivière.

© François Levalet

Validation du Document Unique de Gestion (DUG) du Val de Saire

Élaboré à partir d'une expertise partagée, conduite au sein du comité de pilotage du site Natura 2000 « Récifs et marais arrière-littoraux du cap Lévi à la pointe de Saire », le Document Unique est un outil de gestion visant à réunir, dans un même document, deux démarches environnementales menées sur le territoire du Val de Saire : celle de Natura 2000 et celle des Plans de Gestion de site du Conservatoire du Littoral.

Le document unique permet de hiérarchiser au mieux les actions à mener pour répondre aux objectifs de gestions identifiés. La programmation annuelle est ensuite ajustée en fonction des différentes contraintes qui peuvent être rencontrées dans la gestion du site et des disponibilités et inscriptions budgétaires.

Ce premier document unique de gestion pour les sites du Val de Saire, a été établi, pour la partie terrestre, par le Conservatoire du littoral en étroite collaboration avec le SyMEL, et par l'Agence française pour la Biodiversité avec le Comité Régional des Pêches Maritimes, pour la partie marine.
Avec un état des lieux validé en 2013, le Document Unique de Gestion (D.U.G.) du Val de Saire présente les grands enjeux du territoire et les grandes orientations de gestion pour répondre à ces enjeux, propose des objectifs à 10 ans et les mesures de gestion pour les atteindre.

Il a été présenté et validé lors du comité de pilotage du site qui s'est tenu le 14 décembre 2017.

Le fil conducteur de ce document qui en guide la définition des enjeux aura été l'adaptation aux changements du milieu. En effet à l'image des processus en cours sur toute la planète, les effets du changement climatique se font ressentir sur le territoire du DUG. Ils se manifestent principalement par une érosion des falaises littorales et des cordons dunaires, des remaniements importants de sédiments, des brèches dans les cordons dunaires, ainsi que des submersions marines dans les marais arrière-littoraux ou encore à des niveaux d'eau plus importants.
Ces phénomènes physiques naturels ont déjà pour conséquence une recomposition des habitats naturels et un changement des usages qui leur sont associés. Par exemple, les marais arrière-littoraux et les cordons dunaires, la salinisation des habitats naturels entraîne une perte des habitats d'eau douce et des difficultés d'usages pour les exploitants agricoles ; et le recul des cordons dunaires entraîne des difficultés d'accès à la mer.

Les 3 enjeux définis pour ce DUG visent :

- à préserver le patrimoine naturel et les paysages littoraux en intégrant les évolutions liées au changement climatique,
- à anticiper l'avenir : partager les orientations de gestion et communiquer sur le territoire,
- à améliorer les connaissances et permettre une gestion adaptative.

Pour chacun de ces enjeux, plusieurs objectifs de gestion à 10 ans, au nombre de 12, ont été identifiés ainsi que les mesures de gestion pour les atteindre (66 mesures).

© François Levalet

3.3.1. Adaptation aux changements du milieu

Présentation de l'évolution du littoral du val de Saire

Le réchauffement et l'adaptation au changement climatique deviennent des sujets prégnants aujourd'hui. Les évènements météorologiques exceptionnels ou l'évolution de la bande côtière rappellent régulièrement la nécessité de réfléchir autrement sur notre littoral. Avec le projet LiCCo d'abord, puis avec le Document Unique de Gestion, les acteurs concernés par les dunes et marais de la côte Nord du Val de Saire font l'exercice depuis quelques années déjà, sur des sites en pleine transformation.
Le travail de réflexion ou de terrain, réalisé par le SyMEL, le Conservatoire du littoral, et leurs partenaires, a été présenté à plusieurs occasions : au forum national du Conservatoire, lors du renouvellement de la convention entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et le Conservatoire du littoral, également dans le cadre d'une classe d'eau organisée par l'AESN pour les élus de la Communauté d'Agglomération de Cotentin.

Réaménagement de l'accès à la plage de Biville : Canaliser le public par le confort

Chaque année, pendant la période estivale, une grande partie de la fréquentation du massif dunaire de la Hague est composée de personnes souhaitant se rendre sur la plage de Biville. Le passage entre le stationnement situé dans la dune et la plage est particulièrement fragile car constitué d'une végétation sensible au piétinement (Oyats).
Dans un but de préservation de la végétation et de la stabilité de la dune, l'accès à la plage se faisait depuis plus de 20 ans par un cheminement entouré de clôtures ganivelles afin de concentrer les dégradations dans un unique et étroit couloir.
Mais cet accès était soumis à un ensablement régulier par le vent, ce qui pouvait bloquer le passage des visiteurs. De plus, les pointes des ganivelles ensablées présentaient un danger, notamment pour les personnes se déplaçant sans chaussures. Enfin, il nous était régulièrement signalé que la marche sur ce sable meuble était difficile, et principalement pour les personnes à mobilité réduite.
Dans le cadre du nouveau plan de gestion des dunes de la Hague, la décision a été prise de modifier cet accès en se référant à des expériences menées sur d'autres sites similaires. Le nouvel accès est donc constitué d'un chemin tracé en « S » pour éviter que les vents dominants viennent s'y engouffrer, et équipé d'un caillebottis en bois facilitant la marche sur le sable et entouré par de simples clôtures de fils lisses.

L'objectif est ici de canaliser la fréquentation par le confort, c'est-à-dire d'offrir la possibilité d'un cheminement court et aisé afin d'inciter la majorité du public à le choisir.
Afin de protéger contre le vent le sable mis à nu par les travaux de création de l'accès, l'opération a été suivie par un chantier de plantation d'oyats avec une trentaine d'élèves de 3e de la MFR de Valognes. Les oyats étaient prélevés de manière raisonnée sur des secteurs où ils sont très abondants, et replantés ensuite au niveau du nouvel accès à la plage.

Au printemps 2018, les enfants du RPI Vauville-Biville vont peindre des panneaux pour sensibiliser le public à la fragilité de la dune et pour l'inviter à utiliser le nouvel accès.

La fermeture du chemin arrière-dunaire de Réthoville

Un chemin arrière-dunaire situé à Réthoville, commune déléguée de Vicq-sur-Mer, subit une forte érosion depuis ces dernières années.

En début 2017, a été fermée la partie devenue dangereuse à la circulation, par la pose de barrière de chaque côté. Cette fermeture s'est faite en concertation avec les acteurs locaux afin qu'elle soit acceptée par tous les usagers.

Montmartin Sur Mer : restauration cordon dunaire et signature d'une convention

La flèche dunaire de la pointe de Montmartin est un secteur à forte érosion depuis des dizaines d'années.
Un certain nombre de travaux d'aménagement ont été réalisés sur le domaine public maritime pour ralentir le phénomène.
Des interventions ont été menées sur le domaine terrestre en 2014 par la création d'un merlon de sable, en 2015 sur une parcelle communale. Suite à l'acquisition de nouvelles parcelles par le Conservatoire du littoral, le SyMEL a posé une rangée de ganivelles sur un secteur repéré comme très dynamique avec beaucoup de volage de sable. L'objectif étant de recréer une dune haute afin de contenir les risques de submersion dans la zone.
Un diagnostic a été réalisé en commun par le SyMEL et le Conservatoire du littoral (Cdl). Ce dernier en tant qu'animateur Natura 2000 sur le secteur a envoyé une note à la commune et la C.C fin 2014 pour conseiller les acteurs locaux de l'intérêt d'un travail de restauration global y compris sur les terrains communaux et privés.
En 2016 le SyMEL a réalisé une nouvelle pose de ganivelles sur terrain Cdl toujours avec notre partenaire privilégié sur ce site, le lycée agricole de Coutances qui tous les ans effectue aussi des relevés topographiques de la zone travaillée avec ses élèves.

Le 3 avril 2017 une convention a été signée sur le terrain entre le SyMEL et la Commune en présence du Maire, de Mme la présidente et du Directeur du SyMEL, le jour d'une nouvelle intervention de pose d'aménagement cette fois-ci sur des terrains communaux avec les élèves du Lycée agricole de Coutances.
Pour 2018 il est prévu une intervention sur terrains du conservatoire, communaux et privés après accord de tous.
Pour assurer un suivi de cette intervention, le Conservatoire du littoral a réalisé dès 2014 un relevé topographique sur ses terrains. Ainsi au fil du temps et après les diverses interventions, le SyMEL et le Cdl pourront démontrer auprès des différents responsables et élus les résultats d'interventions douces de lutte contre le recul de la côte et de l'intérêt de la préservation des cordons dunaires.

Incidence du facteur climatique (hiver 2017) : observations faites sur les dunes de Surville

De par sa situation géographique, le havre de Surville est majoritairement balayé par des vents dominants de secteur ouest (variantes du sud-ouest, dit « suroît » au nord-ouest, dit « noroît »). Il bénéficie d'un climat océanique, caractérisé par de faibles amplitudes thermiques en règle générale.

Toutefois l'hiver, en condition anticyclonique, les vents peuvent virer à l'est (voire nord-est…), et les dunes se « continentalisent » pour quelques jours.

C'est une reproduction en miniature des adrets/ubacs montagnards. En janvier, le soleil ne s'élevant pas au-delà des 30° au-dessus de la ligne d'horizon, les pans de dunes situés au nord restent couverts de givre… par contraste aux « versants sud » réchauffés par le rayonnement solaire. Ce type de climat, même temporaire, est favorable aux mouvements de sable éolien…

Contraste thermique au sein de la dune… Janvier 2017/ Surville…

3.3.2. Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites

SECTEUR CÔTE EST / BAIE DES VEYS

Chantier de démolition à SAINT-GERMAIN DE VARREVILLE

Sur une parcelle (d'environ 5 000m2) récemment acquise par le Conservatoire du littoral à Saint-Germain-de-Varreville, des travaux de démolition de cabanons (hangars, caravane) ont été entrepris sous maîtrise d'ouvrage du propriétaire.

Le garde du littoral du SyMEL est intervenu au titre de la surveillance du chantier et vérifier le respect du cahier des charges.

Cette parcelle a retrouvé son aspect naturel d'origine.

AVANT

APRÈS

Chantier de plantations d'oyats à l'île Tatihou (secteur dunaire)

Le Lycée de Chambray (à GOUVILLE, dans l'Eure) avait sollicité le SyMEL pour des opération pédagagogiques en espaces naturels. Pour cette première collaboration, un groupe de treize étudiants (Première STAV, filière aménagement) scindé en deux équipes a procédé d'une part au prélèvement, directement sur le site, de boutures d'oyats et d'autre part, à la réalisation des plantations sur la partie dunaire Ouest de l'île pour regarnir les emplacements pourvus suite au chantier commencé il y a deux ans.

Chantier à SAINTE-MARIE-DU-MONT (site d'Utah-Beach)

Dans le cadre de la convention 2017 avec l'association AVRIL, 4 jeunes en service volontaire européen sont intervenus pour une opération d'éradication de l'espèce invasive ***griffe de sorcière***, sur des parcelles, propriété du Conservatoire du littoral à Sainte-Marie-du-Mont.
Cette opération d'arrachage manuel sur environ 200 à 300 m² d'un pan de dune colonisé par cette espèce s'est déroulée sur une journée en juin avec la participation du garde du littoral du SyMEL, un stagiaire, 4 jeunes en SVE et 1 encadrant. Les produits ont été évacués par sacs en déchetterie contrôlée.
Sans ce type d'intervention, cette espèce envahirait à terme les plantes dunaires endémiques.

Chantier de démontage de clôtures à l'île Tatihou (lieudit la plaine)

Au cours de l'hiver 2017 pour rendre accessible la partie en herbe et faciliter son entretien de coupe annuel, sur 3 ilots distincts de la plaine, a été réalisée par un groupe d'étudiants de BTS GPN du Lycée agricole de Sées, une opération de démontage de clôtures en grillages à moutons (environ 250 ml) et piquets qui avaient été installées pour protéger des ilots de plantations d'arbustes.

Gestion des chardons et orties : île Tatihou

La résistance des chardons et des orties sur la plaine et sur les digues de l'île Tatihou a conféré une nouvelle fois une source de travail considérable pour le SyMEL en 2017. Deux interventions par broyage mécanique et débroussaillage manuel ont été réalisées. En adéquation avec les objectifs de préservation écologique du site, la première intervention n'a eu lieu qu'en juillet 2017. La repousse des chardons et orties conditionnant la réalisation d'une seconde intervention efficace, il aura fallu attendre le mois d'octobre pour opérer. Les entreprises de débroussaillage et de broyage ont travaillé avec le même cahier des charges qu'au courant de l'été.

Toujours dans le même objectif d'affiner l'intervention du SyMEL sur la plaine de l'île Tatihou, l'expertise de la Chambre d'Agriculture a été sollicitée. Au bilan, les préconisations d'intervention pour lutter efficacement contre les chardons et les orties sont difficilement compatibles avec les enjeux écologiques majeurs du site, notamment le maintien de la colonie de Goélands. Il faudra encore dans les années futures combiner la volonté de préserver l'enjeu ornithologique du site et le besoin de lutter contre ces espèces, dont le développement non maîtrisé est dommageable pour la conservation de l'aspect écologique et paysager de l'île Tatihou.

SECTEUR VAL DE SAIRE

Les services volontaires européens (SVE) dans les marais du Val de Saire

Pendant une journée, une équipe de jeunes (en SVE) a procédé, dans le cadre de la convention 2017 avec l'association AVRIL, à l'installation d'une clôture électrique pour la mise en défens d'une parcelle dans laquelle divague un cours d'eau.
Cette action expérimentale vise à laisser le cours d'eau de la maison de Cosqueville rechercher son lit naturel. La zone très peu portante a donc été exclue de pâturage et éviter ainsi le piétinement voire l'enlisement des bovins.
À moyen terme, le cours d'eau replacé dans son lit, la zone devrait être mieux drainée et la qualité des eaux en sera améliorée ainsi que les conditions de pâturage.

Chantiers bénévoles : restauration de prairie

Deux chantiers bénévoles ont marqué l'été 2017.
Le premier en juin à Fermanville où un groupe de « Service Volontaire Européen » a aidé le garde à ouvrir une brèche dans un talus. Cette brèche donne désormais l'accès à l'agricultrice qui loue des parcelles pour y faire pâturer ses chevaux et entretenir ainsi le site. Au cours de la journée, les 8 bénévoles ont démonté les pierres et pelleté la terre à « l'ancienne » à l'aide des pelles et des barres à mine. Bien que plus lente, cette méthode laisse peu de traces comparée à l'utilisation d'une pelleteuse.
L'étape suivante, réalisée au mois de septembre, était de débroussailler ces prairies humides en friches depuis plusieurs années. Au printemps 2018 le retour des chevaux devrait permettre de retrouver son aspect d'autrefois.

Le deuxième chantier à Maupertus sur Mer a mobilisé 5 jeunes des centres aérés de Cherbourg-Tourlaville qui ont aidé le garde à installer une barrière et des plots en bois « anti-quad ». Après trois matinées passées à creuser des trous et faire du béton, le groupe a pu découvrir les après-midis, les bois et les landes aux alentours en compagnie du Garde du littoral qui a expliqué la gestion du site par le SyMEL.

Abattage de pins

Sur les landes de Carneville, l'abattage des Pins Maritime continue. En mars, puis en novembre, plusieurs centaines de jeunes arbres de cette espèce très envahissante ont été coupés et ensuite broyés. Les 8 m3 de copeaux récoltés ont été réutilisés pour stabiliser des sentiers pédestres ou pour servir de paillage pour les animaux du SyMEL.

SECTEUR HAGUE

Création du sentier du Tourp (vallée de l'Epine d'Hue)

Au printemps 2017 a été créé un nouveau sentier de randonnée dans la Hague. Ce chemin, qui relie le Manoir du Tourp au sentier du littoral, est l'aboutissement d'un projet de longue date mené par la Communauté de Communes de la Hague (devenue entre-temps Commune de la Hague), le SyMEL et le Conservatoire du Littoral.

Le sentier, qui a été baptisé « Chemin de la Vallée de l'Épine d'Hue », d'une longueur de 1,4km, traverse des paysages variés (boisements, prairies humides, bocage, falaises).

Au cours de la définition du tracé du sentier, une attention particulière a été consacrée à la compatibilité du passage du public avec les usages déjà en place sur le site (agriculture et chasse).
Le chemin de la Vallée de l'Épine d'Hue sera officiellement inauguré en juin 2018 en présence d'Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du Littoral.

Les vestiges du champ de tir de Vasteville, un patrimoine à préserver ou des épaves à évacuer ?

Entre la fin du XIXe et le début du XIXe siècle, les dunes de la Hague ont été utilisées comme champ de tir par l'armée française. Dans les années 1960 à 1980, 8 engins de guerre (chars, camions à chenilles,...) y furent mis en place afin de servir de cibles.

Endommagés par les projectiles, démontés par des collectionneurs, recouverts de graffitis... et tout simplement altérés par le temps, les épaves de ces engins ont été cédées au Conservatoire du Littoral avec le champ de tir en 2013.
Dès le début des années 2000, la question s'était posée du devenir de ces engins, les évacuer ou les laisser sur place ?
Il s'est rapidement avéré que l'enlèvement des carcasses (dont le poids de certaines peut s'élever à plusieurs dizaines de tonnes) risquait d'endommager sensiblement la végétation des dunes. De plus, un attachement à ces épaves de la part des habitants de la Hague a été constaté, elles constituent en effet un témoignage du passé militaire des dunes, mais aussi une originalité paysagère propre à ce site.
Le choix a donc été fait de laisser les carcasses des engins en place et de les sécuriser. En 2017, les trappes d'accès des deux chars les plus fréquentés par le public ont ainsi été condamnées afin d'éviter les accidents. Le travail a été effectué avec des plaques de tôle déjà oxydées dans le but de conserver les engins dans leur état.
La dégradation de certains engins, notamment des camions à chenilles, est très avancée et l'un d'entre eux n'est aujourd'hui presque plus reconnaissable. La question qui se pose maintenant est de savoir jusqu'à quel point de dégradation les épaves pourront être maintenues sur le site.

AVANT

APRÈS

Travaux sur des mares : Jobourg et Auderville

Dans la Hague, un réseau important de mares agricoles et de zones humides sont le support d'une grande biodiversité avec notamment de nombreuses espèces d'amphibiens qui y trouvent les conditions favorables à la reproduction mais aussi à l'hivernage avec la présence des murets de pierres sèches. Un travail est engagé depuis 2010 sur la restauration et l'entretien des mares prairiales pour favoriser une certaine diversité floristique et faunistique.

Ainsi, en 2017, le SyMEL est intervenu sur 4 mares à Auderville et Jobourg. Trois mares ont fait l'objet de curage et 4 ont été protégées par des clôtures afin de limiter le piétinement des berges par les bovins. Ces opérations permettent de maintenir un réseau de mare en bon état de conservation, de limiter leur comblement et ainsi de favoriser la présence d'une faune et d'une flore spécifique.

Curage et clôture mare sur Auderville

Mare Jobourg avant travaux

Travaux de curage, clôture et pose de pompes de prairies sur Jobourg

Pâturage en régie

Le SyMEL possède ses propres animaux (chèvres, moutons et chevaux) pour assurer l'entretien ou la restauration de divers espaces délaissés par l'agriculture.
Proposées en priorité aux agriculteurs, certaines parcelles, reconnues à fort intérêt écologique et/ou paysager mais difficiles d'accès ou peu productives, n'intéressent aucun exploitant agricole et nécessitent une action directe du SyMEL.

Ainsi dans la Hague ce sont une trentaine de chèvres, 15 moutons, 2 poneys et 2 ânes qui participent à l'entretien d'environ 40 ha de landes, dunes ou prairies.
La dent de l'animal permet un entretien en douceur et dans la durée de milieux ouverts ou semi-ouverts et contribue ainsi au maintien d'une mosaïque de milieux très favorables à une diversité écologique.

Âne dans les landes

Boucs à la Réserve naturelle de Vauville

Boucs en fond de vallée

Chèvres dans un enclos de landes à Herqueville

Moutons dans la lande

Poneys à la Ferme de la Cotentine

Naissances 2017

Pour répondre aux besoins de renouvellement du cheptel pour l'ensembledes sites gérés dans le département, le SyMEL a conduit en 2016 et 2017 un important travail de reproduction en prenant en considérant les caractéristiques génétiques du cheptel. Les reproducteurs du SyMEL mis à contribution ont donc fait naître 33 chevreaux au début de l'année 2017. Les nouvelles recrues ont d'ores et déjà entamé avec le reste du cheptel l'entretien ou la restauration des terrains.

En 2017, les effectifs de moutons du SyMEL ont également été complétés grâce à 10 moutons roussins en provenance de la ferme musée du Cotentin. Cet apport a permis le renouvellement et le rajeunissement du troupeau.

Entretien des prairies humides de fond de vallée

Les vallées encaissées, bordées de landes ou friches renferment le long de cours d'eau des prairies para-tourbeuses particulièrement intéressantes d'un point de vue écologique mais délaissées par l'activité agricole du fait de la difficulté d'exploitation (accès, pente, portance). Ainsi, ces prairies ont tendance à s'embroussailler avec le développement de fourrés à ronces et prunelliers et de boisements à saules et/ou aulnes.

À la suite d'actions de restauration et dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes, divers travaux d'entretien par broyage, débroussaillage manuel ou pâturage ont été menés en 2017 dans ces milieux humides.

Broyage exportation Herquemoulin

Débroussaillage manuel vallée de Beaumont après travaux

Débroussaillage manuel vallée de Beaumont, travaux en cours

Pâturage

SECTEUR CÔTE DES ISLES

Poursuite de la restauration de l'herbage de la Vieille Église

Depuis 2008, les prairies sableuses jouxtant la Vieille Église font l'objet d'un travail de restauration par le SyMEL en s'appuyant sur des travaux effectués en régie ou par prestataire. L'opération 2017 visait à retrouver un ancien muret découvert après l'analyse d'une carte postale ancienne, et à dégager de la végétation le talus de l'ancien cimetière où un muret est recouvert de sable.

Ci-contre, les premiers travaux en régie sur l'herbage en 2008 qui avaient permis de remettre à jour un muret aujourd'hui restauré.

Afin de restaurer la végétation prairiale et de limiter l'enrichissement du milieu, le broyage suivi d'une exportation est indispensable. Cette dernière opération augmente sensiblement le coût mais permet un retour sur l'investissement dans le temps en n'ayant pas à gérer ronces et orties qui pourraient repousser si la matière organique était systématiquement laissée sur place par accumulation dans les zones plus denses.

En 2008 et décembre 2017

Le nouveau plan de gestion, prévoit la remise en pâturage de cet herbage afin de limiter les coûts d'entretien.

Restauration partielle d'une parcelle aménagée dans les dunes de Portbail

Grâce au renfort des jeunes du Service Volontaire Européen de l'association AVRIL, un chantier de restauration d'une ancienne parcelle a été engagé dans les dunes de Portbail le 18 mai 2017. 266 mètres linéaires de clôture ont été déposés ainsi que le démontage de murets en parpaings et de barbecue. L'équivalent de 3 mètres cubes de déchets ont été évacués en déchetterie.

Cette opération a été complétée à l'automne de travaux réalisés par la Société de Chasse qui a signé une convention en 2017 avec le SyMEL.

Gestion des zones humides

Plusieurs actions ont été poursuivies dans la restauration et la conservation des dépressions humides arrière dunaires des sites naturels sur Hatainville, Lindbergh et Saint Rémy des Landes, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

Dans les dunes d'Hatainville, les travaux ont eu lieu en décembre 2017. Ils visaient à entretenir les zones débroussaillées en 2016 puis de les compléter par de nouveaux secteurs. L'exportation des produits de broyage des deux chantiers ont été évacués cette année chez un maraicher bio de la commune.

A Lindbergh les travaux de restauration mécanique de la zone centrale engagés en 2010 touchent à leur fin.
En effet, c'était le troisième et dernier passage en restauration mécanique de ce secteur. La première année visait à rouvrir des zones très embroussaillées empêchant les animaux de circuler. Le deuxième passage visait à entretenir ces zones ré-ouvertes puis de compléter l'opération de 2010. Le broyage de 2017 a permis de repasser sur l'ensemble de la zone (avec un volume moins important à traiter du fait de la restauration), puis d'élargir le chemin central pour faciliter le passage des animaux et des secours.
L'efficacité du pâturage (ovin, et équin) a permis de maintenir la repousse des ligneux affaiblis par le broyage exportation, et l'on assiste à un retour des cortèges floristiques caractéristiques favorables à de nombreux invertébrés.

Les produits ont été évacués et valorisés en compost chez un éleveur bio de la commune.

Travaux de broyage de végétation sur les dunes de Saint-Rémy

Entretien des layons de pénétration

Dans le cadre de la gestion du site du « Havre de Surville », le SyMEL poursuit les travaux de réhabilitation de la parcelle située au nord du site, lieu-dit « la Valette ». L'objectif étant, à terme, de revenir à une gestion pastorale.

L'opération de l'automne 2017 a consisté en des travaux de broyage avec exportation à 3 niveaux :

- Entretien courant des layons de pénétration (création de 2014)
- Entretien du pied de clôture sur tout le périmètre, dont une partie fait office de coupe-feu (en limite avec « Denneville-Plage »)
- Le broyage d'une nouvelle aire d'environ 2500 m² dans une brousse épineuse, dans un secteur recolonisé essentiellement par des végétaux ligneux.

Enretien du coupe-feu en limite avec Denneville

Aire nouvellement restaurée

SECTEUR CENTRE-MANCHE

Le site de la Lande du Camp à LESSAY : Rétrospective de 20 ans de gestion d'une zone humide majeure

Le 6 avril 1998, la commune de Lessay délibère en faveur de la vente au Conservatoire du Littoral de 107 hectares de landes, bordant l'aérodrome de Lessay. Les parcelles achetées quelques années plus tôt à l'Etat ne seront jamais transformées en piste de formule 3000, et, rétrospectivement, c'est une grande chance pour la biodiversité Manchoise.

En 2000, un premier plan de gestion est réalisé par le CPIE du Cotentin, basé à Lessay, et dresse les grandes lignes de la gestion future : le maintien d'un paysage ouvert typique des landes telles que décrites par des auteurs comme Barbey d'Aurevilly ou Desdevises du Dézert, riches en bruyères et autres herbes folles, peu arborées...

Vue aérienne du site des Landes de Lessay

Dès lors, les choses s'accélèrent avec l'appui précieux de l'Agence de l'eau pour assurer la préservation et la restauration du caractère humide des landes de Lessay.

Tout est à mettre en place :

- le pâturage, oui, mais avec quels moyens, quels animaux, quelle contention, régie ou convention de gestion ?
- le broyage, oui, mais il faut ramasser la matière pour éviter une minéralisation des sols et la transformation de la lande en prairie acide...
- des mares ? Oui, mais les sols peu portants nécessitent une vigilance lors de l'intervention que ce soit pour les dates comme le matériel utilisé...

Le premier plan de gestion sera la phase d'expérimentation :

- Les essais de pâturage avec divers animaux, (chevaux, vaches, chèvre, moutons et même une petite trentaine de mouflons de Soay).
- Les suivis à mettre en place, comme pour l'Azuré de mouillères, qui fait aujourd'hui l'objet d'un Plan National D'action, ou la Gentiane pneumonanthe)
- Les essais de mécanisation menées en 2003 qui aboutissent à la mise au point d'une machine encore utilisée de nos jours,

Dans tous les domaines, les essais seront multiples et tous azimuts.

Côté inventaires, la Lande du Camp livre de nouveaux secrets : découverte d'une espèce de couleuvre (la Coronelle lisse), de deux espèces de mammifères aquatiques protégés (le Crossope de Miller qui est une musaraigne aquatique de moyenne montagne et dont le cadavre sera le premier découvert pour tout l'Ouest de la France, ou le Campagnol amphibie,)... Un nombre important de libellules ou encore ce coléoptère consommateur de plantes carnivores aquatiques, et une vingtaine d'espèces végétales protégées y sont répertoriés.

La libellule déprimée, *libellula depressa*

Le second plan de gestion, durera 10 ans, il sera en quelque sorte la phase « action » :

- réalisation d'un plan d'interprétation et découverte de documents topographiques réalisé dans les années trente par les militaires. Ce document a pris toute sa place dans la restauration des zones humides du site, notamment parce que les « marécages » y sont répertoriés, mais aussi les drains…
- mise en place de 2 parcs de pâturage de 50 hectares chacun, suivi des animaux d'un point de vue comportemental, mais aussi agronomique (pesée de bovins pour vérifier le GMQ, gain moyen quotidien, notes d'état corporel sur les moutons, analyse des aliments consommés et surtout analyse économique du service rendu aux éleveurs dans les conditions exigées).
- travail avec les chasseurs (mise en place d'une fiche de prélèvement, chantier de nettoyage, comptage nocturne, baguage de bécasses, premier plan de chasse au chevreuil de la Manche sur terrains Conservatoire).
- plus de 150 m^3 de déchets enlevés (par entreprise, mais aussi avec les chasseurs et deux années consécutives, 150 élèves de la MFR de Saint-Sauveur Lendelin).
- accueil et formation de stagiaires et de classe (des anciens BEPA aux écoles d'ingénieurs agronomes, en passant par les professionnels de la nature).
- restauration des zones humide par bouchage des drains.

Les objectifs du second plan de gestion ont été largement atteints dans bien des domaines et dépassés dans d'autres !

Vers le troisième plan de gestion :

2018 verra l'arrivée d'un stagiaire pour la réalisation de ce troisième plan de gestion. Globalement, les grands objectifs ne changeront pas, il reste néanmoins un vrai travail de mise à jours des jeux de données, une réflexion sur le pâturage tel que mené actuellement et un travail de prospective pour le futur. En effet, le foncier dans le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral du secteur n'est pas totalement maîtrisé et la situation foncière pourrait évoluer, ce qui pourrait laisser place à de nouvelles réflexions en matière de renaturation et de nouvelles perspectives en matière de fonctionnement agronomique du site.

20 ans, c'est ce qu'il a fallu pour commencer à découvrir ce que cachait cette lande encore si sauvage et si riche. Ce bijou caché dans un écrin de verdure ne s'apprécie et ne se dévoile encore aujourd'hui qu'aux initiés tant ce paysage tantôt désolé, tantôt inondé, changeant de couleur au grès des saisons, reste difficile d'accès et souvent un peu effrayant pour le néophyte.

Finalement, 20 ans, c'est long et c'est très court.

Broyage et exportation de la végétation sur les sites des dunes de Bretteville et de la lande du camp

Broyage-exportation mécanique par layons

En 2017, le SyMEL a effectué, dans le prolongement des actions des années précédentes, le broyage et l'exportation de deux hectares (un hectare dans les dunes de Bretteville et un hectare dans la lande du camp à Lessay) sous forme de layons, c'est à dire des cheminements destinés, non seulement à la restauration et l'entretien des milieux, mais aussi à favoriser la circulation des troupeaux qui exploitent ces sites. Le fait de faciliter l'accès des animaux dans certains endroits permet un entretien d'une surface bien supérieure à la surface traitée mécaniquement. C'est une très bonne façon de gérer l'activité pastorale des animaux sur les sites.
Rappelons que les enclos de Lessay, Bretteville-sur-Ay et Saint-Germain-sur-Ay font respectivement 100 ha (en deux partie), 41 ha et 30 ha (avec possibilité d'agrandir à l'aide de filets électriques...). La surface traitée en broyage mécanique, comparée aux résultats fournis par les animaux est donc infime...

Chantiers pédagogiques

En janvier 2017, à Bretteville-sur-Ay, le SyMEL a accueilli 28 élèves de 3e professionnelle du lycée agricole de Coutances et leurs enseignants pour une opération de génie écologique d'abattage de bois de feuillus pour réouvrir des zones potentiellement humides.

Bretteville-Sur-Ay

Site de la lande du Camp à Lessay

En février 2017, c'est sur la lande du camp que 27 élèves de seconde du même lycée sont venus pour une opération d'étrépage de la végétation et de restauration de mares.

Ces opérations de génie écologique participent à la gestion du site et à l'atteinte des objectifs des plans de gestion tout en étant un excellent exercice pédagogique pour la formation des élèves.

SECTEUR BAIE DU MONT ST MICHEL

Désamiantage et démolition de bâtiment à la mare de Bouillon

La pelleteuse a commencé la démolition début Novembre 2017, il aura fallu moins de 3 semaines pour effacer la bâtisse dans ce lieu unique qu'est la mare de Bouillon.

Ce chantier complexe répondait à des règles de sécurité très strictes, qui permettaient d'éviter tout risque pour les riverains et les visiteurs.

C'est l'entreprise TP Crevel qui a réalisé les travaux,

La nature va reprendre petit à petit ses droits. Un observatoire oiseaux sera implanté tout près de l'ancienne maison.

AVANT

PENDANT

PENDANT

APRÈS

Opération de broyage de Carolles (parcelles en bord du Lude avec les ânes)

Un projet d'asinerie à Carolles est actuellement en cours d'élaboration. Une collaboration entre Mme Pieau et le SyMEL a été établie dès 2017. Le garde a proposé des parcelles à remettre en état, des essais en cours sont plutôt très encourageants.
En effet, le travail des ânes est important. Il facilite ainsi la réouverture d'anciennes prairies abandonnées qui n'intéressent plus les agriculteurs locaux...

L'ouverture mécanique en 2017 d'anciennes prairies humides en amont de la vallée du Lude vont faire partie des parcelles mis à disposition par les ânes de Mme Pieau.

Exemple de réouverture de parcelles par les ânes à Carolles.

Opération de nettoyage du Thar : intervention sur la 2e partie du cours d'eau

Le SyMEL avait procédé, en 2016, sur une portion du cours d'eau à un entretien de la végétation.
En 2017, le SyMEL a finalisé l'entretien du Thar qui consistait à de l'entretien de la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges. De plus des dizaines d'embâcles les plus gênantes, tels des branches et troncs d'arbre, qui entravaient la circulation naturelle de l'eau, ont été enlevés.

SECTEUR SUD-MANCHE

Site de la Samaritaine à Lingreville : Démarrage d'un chantier hors normes

En 2017, un chantier de résorption de la décharge de la Samaritaine à Lingreville a été engagé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN). Le Conservatoire du littoral, propriétaire du terrain, a en effet délégué la maîtrise d'ouvrage du chantier à l'EPFN. Le financement du projet de réhabilitation a été finalisé avec la mobilisation du Fonds Friche, financé par l'EPFN et la Région Normandie, la contribution du Conservatoire du littoral, et les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Département de la Manche et d'une participation de la commune de Lingreville et de la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage.

Après une première phase de sécurisation du site par la pose d'une protection côté mer, les travaux ont consisté à recreuser l'ensemble de l'ex décharge pour extraire les déchets déposés depuis des décennies et par une méthode criblage de séparer ces déchets du sable et de la terre. Après une vérification minutieuse des qualités chimiques du sable pour s'assurer de l'absence de pollution, le sable est réutilisé sur place afin de reprofiler la parcelle et reconstituer la dune.

Décembre 2017 : un site entièrement remanié (© SMEL-conservatoire du littoral)

Criblage des déchets

Les conditions météorologiques de fin d'année 2017 auront participé à complexifier davantage les conditions de mise en œuvre de ce chantier hors norme.

Un des nombreux déplacements sur un chantier hors norme

SECTEUR ARCHIPEL DE CHAUSEY

Poursuite du partenariat avec l'Association des Plaisanciers de Hérel (APH)

Après le succès de l'opération menée en 2016, un nouveau nettoyage du chenal du Sound de Chausey s'est déroulé les 24 & 25 juin 2017. L'opération a été co-organisée entre l'association des Plaisanciers de Hérel et le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche(SyMEL), avec le soutien du Conservatoire du Littoral.
Les volontaires ont été nombreux à proposer leur bonne volonté : bénévoles de l'APH, du Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais, agents du Conservatoire du Littoral, pêcheurs professionnels, Association des régates de Chausey, plongeurs des clubs de Granville et d'Avranches, résidents chausiais avec leurs enfants et sympathisants.
Arnaud GUIGNY, Garde du Littoral du SyMEL, et Dominique Venisse de l'APH ont coordonné l'opération des bénévoles sur l'estran, Pierre SCOLAN, Garde du Littoral du SyMEL et Philippe BURGEVIN, du Conservatoire du Littoral ont organisé et sécurisé l'action des plongeurs avec le soutien de la Brigade Nautique de la Gendarmerie de Granville.
Près de 47 participants se sont concentrés à marée basse dans l'anse à Marin Marie. En moins de 2 heures, ils ont collecté plusieurs bacs de morceaux de verre, un tonnage important de ferraille, (chaines, ancres), une vieille gazinière, des batteries, des kilomètres de cordage envasés, etc... Pendant ce temps, les 23 plongeurs ont récupéré plusieurs centaines de canettes et bouteilles vides sous plusieurs mètres d'eau dans le Sound de Chausey.

Tous ces déchets ont été triés sur place, acheminés avec le tracteur du Symel sur le bateau (Zostère II) pour être déposés dans les bacs situés sur une barge dans le Sound, prêtée et acheminée gracieusement par Alban LENOIR, ostréiculteur à Chausey. Une fois rapatriés à Granville, les déchets ont été pris en charge par les services de la communauté de communes Granville Terre et Mer.
La satisfaction des organisateurs et des bénévoles est totale pour cette mission d'entretien et de protection du domaine public maritime qui sera renouvelée le week-end du 16 et 17 juin 2018.

Restauration du mât de l'ancien Sémaphore

Exposé aux vents et aux intempéries depuis son installation en 2007, le mât du Sémaphore nécessitait des travaux d'entretien urgents. Cette restauration a été engagée avec l'aide précieuse des bénévoles de l'APH.

André Jacquelin, ancien président de l'Association des plaisanciers de Hérel et Didier Leguelinel, tous deux passionnés par le patrimoine maritime, ont piloté le chantier, tandis que les gardes du Littoral du SyMEL apportaient un soutien technique et logistique. Le mât, dont le pied pourri par l'humidité a nécessité une greffe, a été intégralement poncé avant d'être protégé par plusieurs couches de lasure. Pour ces différentes étapes, Théo Fenouillière, en service civique au conservatoire du littoral, a donné un sérieux coup de main pour le ponçage tout comme les jeunes de la Protection judiciaire de la jeunesse encadrés par François Cléris qui ont beaucoup apprécié ce moment de partage en participant à ce projet.

Au total, cette restauration a demandé 150 heures de travail.

À travers ce nouveau chantier, l'APH et le SyMEL ont une nouvelle fois démontré l'implication profonde des plaisanciers dans la protection et la sauvegarde du patrimoine chausiais.

3.3.3. L'accueil du public et la surveillance

ARCHIPEL DE CHAUSEY

Opérations de surveillance et de sensibilisation de la pêche à pied de loisir

Les gardes du littoral de Chausey réalisent tous les ans des opérations de surveillance et de sensibilisation des pratiquants des activités de pêche pied de loisir. Ces opérations sont également réalisées en partenariat avec les services compétents en matière de police des pêches maritimes (Gendarmerie Nationale, Gendarmerie Maritime, Affaires Maritimes, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Comité Régional des Pêches Maritimes). En parallèle, les gardes réalisent des enquêtes qui permettent de suivre l'évolution des pratiques.
En 2017, 1119 pêcheurs ont été sensibilisés et/ou contrôlés à Chausey par l'ensemble des services. Les gardes du littoral ont réalisés 373 enquêtes. L'analyse des résultats révèle que le respect et la connaissance de la réglementation sont meilleurs que l'année précédente, mais depuis plusieurs années la tendance générale tend vers un plafonnement. 37 % des pêcheurs sont en infraction en 2017 (contre 45 % en 2016). 79 % des paniers ont un taux de conformité supérieur à 90 %. Comme chaque année une différence est marquée entre les profils de pêcheurs : les pratiquants occasionnels présentent un niveau de connaissance de la réglementation plus faible et sont plus souvent en infraction. Autre résultat encourageant relevé en 2017, le nombre de pêcheurs possédant un outil de mesure est en net augmentation depuis l'année dernière.

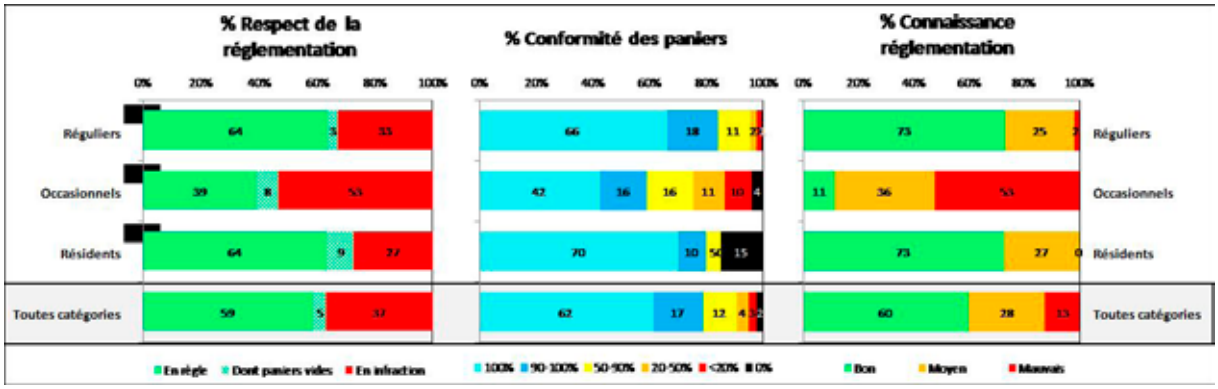

ZMEL : vers une nouvelle organisation de la zone de mouillage à Chausey

Par convention d'attribution en date du 21 mars 2007, le Conservatoire du littoral est gestionnaire du domaine public maritime de l'archipel de Chausey. Dans le cadre de ladite convention d'attribution, le Conservatoire doit évaluer, proposer et mettre en œuvre une procédure de mouillage groupé (conformément au décret n°91-110 du 22 octobre 1991 relatif aux autorisations d'occupation temporaire concernant les zones de mouillage et d'équipements légers sur le domaine public maritime) et, plus généralement, toute opération permettant de rationaliser et sécuriser le mouillage dans l'archipel et notamment dans le Sound.

Dans ce cadre, l'établissement a assuré la réalisation d'un état des lieux de l'occupation du plan d'eau par la plaisance, mis en place et animé depuis 2011 un groupe de travail visant à l'optimisation du secteur du Sound et recherché les porteurs potentiels d'une zone de mouillage organisé.

Cette démarche a par ailleurs permis d'avancer dans la régularisation d'équipements visiteurs implantés sur le domaine public maritime depuis plusieurs décennies et dépourvus de titre d'occupation depuis 1996.
Un projet de zone de mouillage et d'équipements légers a été élaboré par le conservatoire du littoraldans un cadre collaboratif, mais aucun acteur pressenti (collectivités, chambre consulaire) n'a finalement souhaité porter le dossier. Ce constat a été présenté lors du comité de gestion du 30 juin 2017 et ses membres se sont positionnés en faveur du portage du projet de ZMEL par le Conservatoire du littoral et son gestionnaire le Syndicat Mixte « Espaces littoraux de la Manche ».

Un dossier de création d'une ZMEL a ainsi été déposé fin 2017 par le conservatoire du littoral, en association avec le SyMEL, pour instruction par les services de l'État,

Mise en place d'un plan de secours dans les dunes de Lindbergh

Initié en 2016, le plan de secours des dunes de Lindbergh a été finalisé et inauguré le 27 octobre 2017 avec les différents partenaires ayant collaboré pour sa mise en œuvre.

Le balisage a été assuré en régie dans « l'esprit Conservatoire », avec un minimum d'équipements, en utilisant au maximum l'existant, moyennant quelques compléments.

Suite à un départ de feu accidentel dans les oyats au niveau de la flèche dunaire le dimanche 2 avril 2017, les pompiers ont pu faire un test grandeur nature pour les pompiers de Portbail
Le principe est simple : chaque accès au site a été identifié desservant différents zonages dans lesquels le public peut faire référence en cas de problèmes, et ainsi permette aux pompiers d'accéder par des itinéraires définis dans ce plan de secours. Plusieurs mois ont été nécessaires pour sa conception et sa mise en œuvre.
Chaque équipe du centre de Pompiers de Portbail a été formée aux itinéraires avec le véhicule léger tout terrain (VLTT) sur site en compagnie du Garde du Littoral.

Restauration des équipements d'accès à la plage des dunes de Glatigny

Posée en 2005, la clôture high tensil connaissait de nombreux signes de vieillesse et un défaut d'entretien.

En juillet, deux jours de chantier Nature international de l'association AVRIL ont permis d'intervenir sur 500 mL de clôture en changeant les vieux poteaux et en restaurant les passages d'homme.. En parallèle des travaux de clôture et d'un nettoyage de dune le temps d'un après-midi, une équipe a curé et clôturé 2 mares créées lors de deux chantiers nature internationaux du CPIE en 2007 et 2010.

Chantiers Nature Ecole : réorganisation des accès à la plage de l'herbage de la Vieille Église et des dunes de la Vieille Église de Carteret avec le lycée de Vire et le lycée agricole de Coutances

Profitant des chantiers nature pédagogiques encadrés par le SyMEL et en partenariat avec les établissements agricoles du département de La Manche, deux équipes des Lycées de Vire et Coutances ont participé à la reprise d'aménagements sur les dunes de la Vieille Église.

Le 10 janvier, 30 élèves de 1ère GMNF du lycée agricole de Vire ont prêté main forte pour assurer de la maintenance et condamner deux accès sauvages à la plage sous la Vieille Église. Une fois des fagots d'épine noire déposés dans les zones à condamner, les élèves ont posé des ganivelles afin d'organiser la fréquentation et supprimer ces sentiers sauvages. Cette action a bien fonctionné car les sentiers n'ont pas été réutilisés.

Le 21 mars, 30 élèves de 1ère STAV du lycée de Coutances, ont complété le dispositif en engageant une première tranche de réfection des équipements des dunes de la Vielle Église.

Remplacement d'une passerelle dans les dunes de la Vieille Église

Dans le cadre des différentes tranches de restauration des équipements sur les sentiers du secteur de la Vieille Église de Carteret, une passerelle qui avait été créée en régie il y a un peu plus de 20 ans a été entièrement remplacée par une nouvelle en chêne mise aux normes de sécurité.

Réaménagement de l'accès à la plage d'Hatainville

L'accueil, les 13 et 17 juin, de ces mêmes jeunes en Service Volontaire Européen (en lien avec l'AVRIL) fut une nouvelle opportunité pour revoir une partie des équipements de l'accès à la plage d'Hatainville avec la pose de 130 mètres linéaires de fil lisse et de ganivelles.

A l'initiative de la Commune, le déplacement du conteneur à ordures ménagères de la place a permis de supprimer la dalle béton et de poser à sa place du mobilier de signalétique.

Enfin 20 mètres de plots ont été posés (en régie) afin d'empêcher le stationnement sauvage des véhicules.

3.3.4. Les études et les suivis

Etude paysagère de la Mare de Bouillon Définition des aménagements pour l'accueil de public

L'atelier INEX de Saint Malo a été missionné sur l'élaboration d'un schéma d'interprétation et définition des aménagements pour l'accueil du public. Dans cet environnement complexe, limite urbaine, balnéaire, agricole, humide, vallée du thar, les propositions d'aménagements prennent en compte toutes ses interfaces.

Dans un premier temps une tour d'observation pour les oiseaux va être réalisée près de l'emplacement de l'ancienne maison démolie, avec la création d'un chemin piétonnier accessible le long du Thar, tout en conservant le maillon fondamental de la biodiversité avifaunistique du site qui repose sur sa quiétude.

Suivis ornithologiques du polder de Sainte-Marie-du-Mont

La fréquentation des oiseaux du polder a été suivie toute l'année par les agents du SyMEL en collaboration avec l'équipe de la réserve naturelle nationale de Beauguillot. Ces suivis permettent d'évaluer la capacité d'accueil du site pour l'avifaune hivernante, migratrice ou nicheuse.
Les oiseaux ne s'arrêtant pas aux frontières d'un site, les dénombrements du polder contribuent aux comptages réalisés à une plus large échelle ; l'unité fonctionnelle Baie des Veys - Marais de l'isthme du Cotentin, concernant la remise diurne des anatidés et des foulques d'une part, la baie des Veys et le littoral Est du Cotentin pour les stationnements de limicoles d'autre part.
Enfin, parce que le polder est potentiellement favorable à la nidification d'espèces aquatiques, un suivi est réalisé sur les oiseaux nicheurs.

Dans les faits marquants, l'hivernage 2016/2017 s'est poursuivi en janvier avec une présence encore importante du Canard siffleur (2500 oiseaux) alors que la Bernache nonnette désertait le site aux alentours du 15. Pour cette dernière, la saison suivante a débuté dès la fin octobre. 1120 est le nouvel effectif record sur l'ensemble « polder-réserve », enregistré à la mi-décembre.

En période de reproduction, 3 couples d'Avocette élégante ont réussi à s'installer. 5 poussins issus de 2 nids ont été observés. Mais à la date de leur envol, aucun poussin n'était présent sur le site. Ce qui laisse à penser à un nouvel échec de la reproduction pour cette espèce.

La nidification à la mare de Vrasville

La mare de Vrasville a été très favorable pour la nidification en 2017, notamment pour les espèces limicoles (oiseaux petits échassiers)
On observe un maintien des espèces telles : le Chevalier gambette, l'Huitrier-pie et le Vanneau huppé.
Les 3 espèces de gravelots (Grand gravelot, Petit gravelot et Gravelot à collier interrompu) représentent des effectifs plus importants que précédemment avec une réussite avérée.
Enfin, 2 couples d'Échasse blanche se sont installés. Un seul couple est parvenu à donner naissance à 4 poussins observés jusqu'à quelques jours avant leur envol.

Échasse blanche

La présence d'anguille inattendue sur le site de Fréval à Fermanville

L'anguille ***(anguilla anguilla)*** est un poisson présent dans tous les milieux aquatiques. Sur la bande côtière Nord du Val de Saire, elle est connue dans les marais et dans les ruisseaux mais n'avait pas encore été observée dans l'affluent du Poulx qui traverse le hameau de Fréval à Fermanville. Le gabarit, les dysfonctionnements de ce ru et la qualité de l'eau ne présageaient pas de sa présence. Malgré tout, 2 individus ont été aperçus en juin 2017, bloqués par une planche qui les empêchait de dévaler.
Cette situation figure parmi les menaces qui pèsent sur l'espèce et font qu'aujourd'hui, l'anguille est en danger critique d'extinction au niveau mondial, européen et national.
Une fois libérées, nos anguilles ont certainement regagné la zone humide située en aval, pour passer la saison sèche. Par la suite, la plus grosse a peut-être regagné la mer afin de se reproduire.

Suivis d'espèces rares

Comme chaque année, il est à noter la participation au suivi des espèces faisant l'objet d'un plan de conservation comme le ***Liparis de loesel*** ou ***Ranunculus paludosus*** en partenariat avec le CBN Basse Normandie qui centralise les données et assure leur échange dans le cadre de la participation à l'Atlas de la Flore Vasculaire dans la Région.

Actualisation de l'inventaire des mares dunaires des sites de Surtainville au Havre de Surville dans le périmètre du site Natura 2000

En matière de suivi écologique, une partie de la saison 2017 a été consacrée à la réactualisation de l'inventaire des amphibiens des mares dunaires.
L'accueil de Tiphaine Cabaret stagiaire de BTS GPN à Sées a permis de prospecter à nouveau chacune des mares inventoriées dans le site Natura 2000 à l'exception de celles de Baubigny. Malheureusement les conditions n'ont pas été favorables pour faire une comparaison fiable au travail de 2009 du fait des faibles niveaux d'eau avec un certain nombre de mares à sec. Les cortèges pionniers ont été sous représentés voire absents de certains sites.
Un relevé de végétation a aussi été effectué sur les berges de chacune des mares.

Analyse physico chimique dans les dunes d'Hatainville et pose d'un amphicapt dans les dunes de Saint Rémy des Landes. Chaque mare a été prospectée de nuit.

MarinObs : des yeux sous la surface de l'archipel de Chausey

Le programme de sciences participatives en plongée Marin'Obs continue de mobiliser les amoureux de la biodiversité sous-marine. Le stage annuel, organisé par le SyMEL s'est déroulé les 9 et 10 juillet 2017. Une quinzaine de participants a réalisé 2 plongées sur les sites de longue-île sud-est et La Conchée au cours desquelles ils ont pu réaliser de nombreuses observations. Depuis son lancement, le programme cumule plus de 1270 observations, 189 espèces, 55 plongées sur 8 sites différents.
Plus d'infos sur www.marinobs.fr, contact marinobs@manche.fr

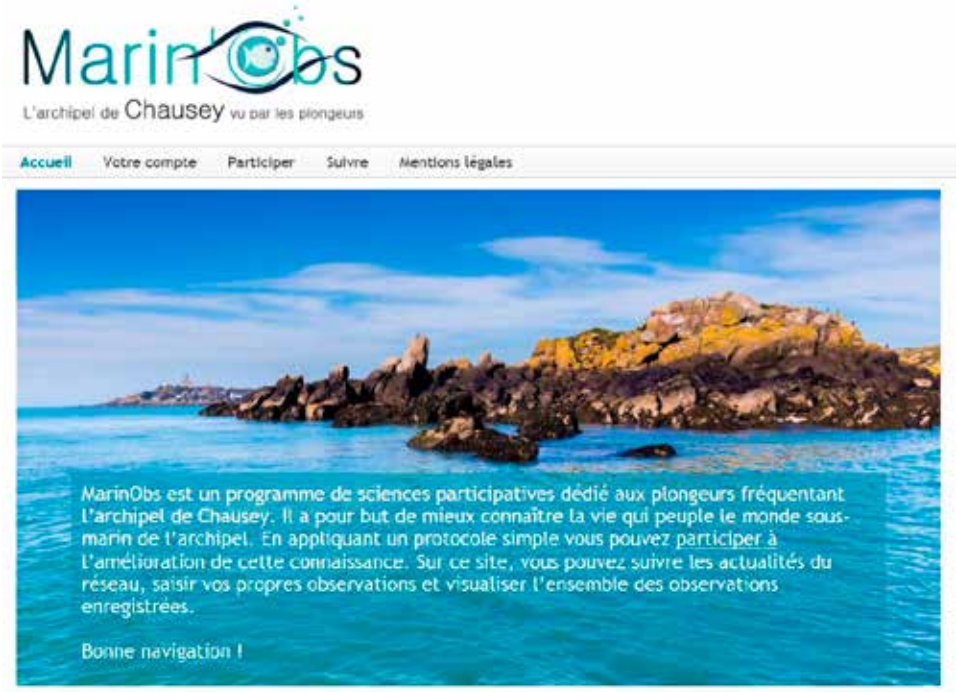

3.3.5. La gestion agricole et cynégétique

CHIFFRES CLÉS

3 205 ha
occupés par
242
locataires
DONT
157
agriculteurs et
85
particuliers
ou double actifs

260
conventions
conditionnent
le bon déroulement
de ce partenariat
dont 34 % ont été
révisées en 2017

LA GESTION AGRICOLE

Pour atteindre son objectif de protection et de maintien des paysages et de la biodiversité littorale, le SyMEL a recours à l'agriculture pour entretenir les milieux ouverts et préserver leurs richesses spécifiques.

Des conventions d'usage agricole sont établies avec les exploitants agricoles, définissant des pratiques respectueuses des milieux et préservant les équilibres écologiques (dates de fauches tardives, chargements adaptés, fertilisation limitée ou absente).

Elles concernent des parcelles en prairies, marais, dunes, landes mais également des terres cultivées

Procédure d'attribution des parcelles dont le SyMEL est gestionnaire

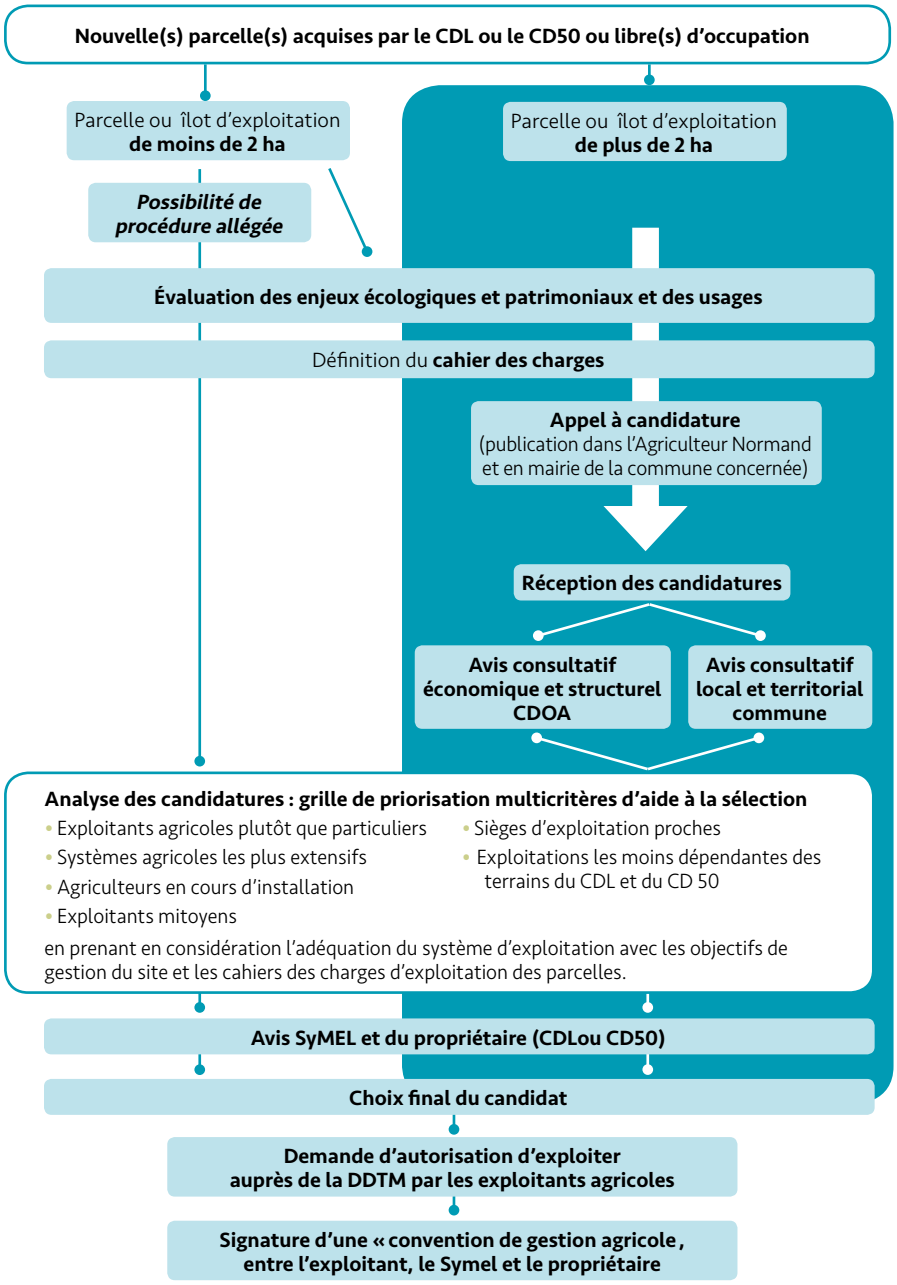

CD50 : conseil départemental de la Manche
CDL : Conservatoire du Littoral
CDOA : Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture
DDTM 50 : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

Les procédures d'attribution sur le territoire départemental en 2017

Dans la Hague, plusieurs lots d'exploitation ont été proposés en 2017.
A Jobourg, des prairies ont été attribuées au repreneur de l'exploitation de l'ancien occupant.
Sur Herqueville, la consolidation de l'exploitation d'un jeune installé ainsi que la proximité avec d'autres parcelles déjà occupées par celui-ci a conditionné l'attribution.
Au sein de la Vallée de Beaumont, zone humide à forte valeur écologique, le partenariat s'est orienté vers un éleveur de chevaux riverain lui aussi. Il s'agira de bien encadrer la collaboration afin de bien orienter la gestion de cet espace fragile.
Les parcelles attenantes au Moulin de la Sabine sur les communes déléguées de Gréville-Hague et d'Eculleville n'auront, quant à elles, pas trouvé preneur. La difficulté d'accès, et la finesse avec laquelle il faut intervenir sur cet espace ont dissuadé les plus intéressés. Dans la continuité de ce qui avait été initié, l'entretien pastoral et mécanique se fera alors en régie au SyMEL.
Sur Omonville-la-Rogue, pour la Cotentine, c'est là aussi la poursuite de l'entretien en régie qui se profile. La difficulté d'accès et la forte attractivité pour le public des ruines de la Cotentine située sur le passage du sentier littoral, ont découragé d'éventuels preneurs.

Dans le Val de Saire, l'exploitation d'un ensemble prairial n'emportant plus l'intérêt du locataire en place, a été reprise par de jeunes installés en élevage caprin. Au vu du contexte local, et de la proximité de grands espaces de landes, le partenariat semble florissant.

Sur la Côte des Isles, 2017 aura notamment été l'année de la concrétisation du projet de remise en pâturage ovin des dunes, propriétés du Département à Saint Georges de la Rivière. En accord avec la commune, un éleveur local a été retenu par le SyMEL au terme de la procédure d'attribution Aux Moitiers d'Allonne, c'est au travers de l'attribution de plusieurs lots de prairies, laissés par les précédents locataires du fait de la diminution de leur cheptel équin, que l'amélioration des pratiques agricoles des Dunes d'Hatainville s'est poursuivie. Le SyMEL s'est tourné vers un jeune éleveur local avec qui le partenariat était déjà bien établi.

Dans le Sud Manche, après plusieurs années d'essais de pâturage équins sur les dunes propriétés du Département à Gouville-sur-Mer, plusieurs lots ont été attribués. L'objectif principal est de maintenir en bon état de conservation tant écologique que paysager ce territoire préservé. L'issue de la procédure attribution a été marquée par un partage des surfaces au profit de deux activités économiques locales toutes deux partiellement tributaires du massif dunaire.

En Baie du Mont Saint Michel, c'est l'anticipation du départ en retraite d'une occupante qui a nécessité l'appel à candidature pour l'exploitation de parcelles du Conservatoire du littoral. C'est vers le jeune repreneur de l'exploitation cédante que le SyMEL s'est tourné pour poursuivre la démarche de pâturage conjoint entre les herbus et les parcelles de replis.

Mise en place d'un suivi permanent de la végétation par transects dans les dunes de Saint Georges de la Rivière

La remise en pâturage des dunes de Saint Georges de la Rivière était l'occasion, avant l'arrivée des brebis, de mettre en place un suivi de végétation plus complet. Après appel d'offre, c'est le CPIE du Cotentin qui a été missionné pour la mise en place de ce suivi floristique en utilisant un protocole standardisé proposé par le Conservatoire Botanique de Basse Normandie. « Ce suivi s'appuie sur 5 transects répartis en fonction des types de végétation et des enclos de pâturage ».

LA GESTION CYNÉGÉTIQUE

CHIFFRES CLÉS

48
conventions
de gestion cynégétique

51
communes
concernées par
une convention

46
structures
de chasse signataires

DONT

36
associations
communales de chasse

8
associations
intercommunales de chasse

1
association interrégionale
de fauconniers

1
particulier (gabion)

Au cours de l'année 2017, le SyMEL a renouvelé 8 conventions avec :

- la société de chasse de St-Pair-sur-Mer sur le site de la mare de Bouillon
- la société de chasse de Dragey-Saint Jean le Thomas sur le site des dunes de Dragey
- la société intercommunale de chasse de Saint Michel des Loups sur le site des falaises de Carolles et Champeaux
- l'amicale des chasseurs de Saint Georges de la Rivière sur le site des dunes de Saint Georges
- l'amicale des chasseurs de Portbail sur le site des dunes de Portbail
- la société communale de chasse de Brévands sur le site des polders
- l'amicale des Chasseurs du Hague-Dick sur le site de Gréville Hague
- l'association communale d'Omonville La Rogue sur le site des falaises du Mur Blanc

Zoom sur deux partenariats :

- **Convention avec la société communale de chasse de Brévands**

En 2017, le SyMEL a mis en place une nouvelle convention de chasse avec la société communale de chasse de Brévands pour organiser la chasse sur le site du Conservatoire

Sous l'impulsion de la Fédération départementale des chasseurs de la Manche et en concertation avec la commune, l'association de chasse communale, le Conservatoire du littoral et le SyMEL, les polders du Rouf, du Carmel, Sainte-Marguerite et Saint-Clément sont classés en réserve de chasse depuis 1988 par arrêté, pour une superficie de 151 hectares.

La nouvelle convention précise les modalités d'exercice de la chasse (zones de chasses selon les enjeux de fréquentation et de fragilité du milieu, liste des espèces chassables, montant et modalités de la redevance annuelle) pour une durée de 1 an renouvelable. La convention précise également les modalités de destruction des nuisibles y compris dans la réserve de chasse en accord avec la réglementation. Après sollicitation de l'autorisation de tir pour la régulation des nuisibles (du renard en particulier) auprès de la DDTM, le lieutenant de louveterie et la société communale de chasse se sont accordés sur l'absence d'opportunité de réaliser des battues sur le périmètre de la réserve.

Signature le 7 avril 2017 de la nouvelle convention cynégétique avec la société communale de chasse de Brévands

- **Régulation des sangliers sur le site de la mare de Bouillon**

Depuis plusieurs années, sur le site de la mare de Bouillon, pour répondre à une augmentation importante des effectifs de sangliers, le SyMEL conduit avec la société de chasse de St-Pair-sur-Mer des battues de régulation du sanglier. L'objectif est de limiter le cantonnement des sangliers sur le site en période de chasse et tenter de réduire la population de sangliers sur le secteur.

Le renouvellement de la convention de régulation cynégétique (portant sur l'organisation de battues aux sangliers) sur le site de la mare de Bouillon avec l'association de chasse la Saint-Pairaise a été signée en 2017 entre le CdL et le SyMEL et permet la poursuite de ce partenariat.

Action du SyMEL en régie

- **Régulation de la population de ragondins à Brévands et Sainte-Marie-du-Mont**

Une surpopulation de **ragondins** sur le secteur de la baie des Veys, sites propriétés du Conservatoire du Littoral, a conduit le SyMEL à organiser des opérations ponctuelles de **piégeage** dans les polders de **Sainte-Marie du Mont et de Brévands**.
Engagée depuis plus de 10 ans, la régulation de la population de ragondins s'opère par des suivis réguliers séquencés de 2 à 3 jours sur la période d'avril à septembre. Le garde du littoral intervient à raison de 15 à 20 interventions annuelles sur les secteurs des polders où le niveau d'eau est très bas.
Le nombre de ragondins capturés pour les 3 années passées s'élèvent à Brévands 2015 : 6 rats, 2016 : 5 rats, 2017 : 5 rats.
Polder Ste-Marie 2015 : 21 rats 2016 : 18 rats 2017 : 15 rats.

Polder de Brévands

- **Piégeage et tir de renards sur l'île de Tatihou**

Le renard roux ***(Vulpes vulpes)*** a réussi à occuper l'île de Tatihou, distante de quelques centaines de mètres du continent et accessible à pied à marée-basse, occasionnant des dégâts de prédation et de dérangement de plus en plus importants sur la colonie de goélands argentés ***(Larus argentatus)*** présente sur le site, et compromettant leur reproduction sur l'île.

Le goéland argenté est une espèce en déclin au niveau européen, et les différents acteurs s'accordent pour un maintien ou plutôt un rétablissement sur la colonie sur l'île, ce qui a nécessité une action de régulation des prédateurs et tout particulièrement du renard.

À ce jour, la population de renards sur Tatihou est estimée à un maximum de 2 individus.

Durant l'année 2017, les gardes du littoral du SyMEL sont intervenus à huit reprises, sans succès. Plusieurs actions ont été menées :

- piégeage à l'aide de pièges belisle, mais difficulté de piéger du fait des horaires de marée qui rend problématique de respecter les obligations réglementaires concernant la relève des pièges, ainsi que du fait de la fréquentation touristique de l'île.
- chasse au fusil, par « poussée silencieuse » au petit matin ou au crépuscule, mais la nécessité de passer à marée basse pour les agents amène au constat que le renard exploite lui aussi l'estran, rendant tout tir et même toute observation du renard, aléatoire, voire impossible. Une proposition de « chasse particulière », avec tir de nuit au moyen d'une source lumineuse a donc été retenue.

Sur le plan logistique, les opérations engagées par le SyMEL pour la régulation du renard sur l'île de Tatihou s'avèrent extrêmement lourdes à organiser du fait de l'insularité, des conditions horaires, des exigences réglementaires et des impératifs de sécurité qui entourent ce type d'intervention en milieu ouvert au public.

Ces actions n'ont pu être menées à bien que grâce à une contribution précieuse de la brigade départementale de l'ONCFS, de la DDTM, du Conservatoire du Littoral,de l'appui de l'ensemble de l'équipe du service de l'Ile Tatihou et l'implication forte des gardes du SyMEL qui ont mené les interventions de régulation sur le terrain, de jour ou en intervention de nuit.

Qu'est-ce qu'un arrêté de « chasse particulière » ?

« Ce sont principalement des missions de destruction d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts ou de menacer la sécurité des personnes. Ces chasses ordonnées par le préfet dans un but d'utilité ou de sécurité publique, sont ordinairement provoquées par une demande du propriétaire ou ordonnées si la nécessité s'en fait sentir.

Les autorisations individuelles accordées par le préfet pour la réalisation de chasses particulières peuvent être données à toute personne compétente et notamment aux lieutenants de louveterie, mais aussi aux gardes du littoral...

Aussi ces missions ne doivent être accordées que lorsqu'il s'agit d'une mesure urgente et motivée. En effet, elles ne doivent en aucun cas donner lieu à des parties de chasse en dehors des périodes d'ouverture. Elles peuvent être prescrites en tout lieu et en tout temps.

L'arrêté du préfet détermine les limites territoriales dans lesquelles le bénéficiaire de l'autorisation doit opérer. Il est possible d'accorder ces missions avec des modalités plus ou moins larges, mais il convient de spécifier les espèces d'animaux auxquelles la destruction s'applique. Cette désignation est nécessaire afin d'éviter les abus et pour atteindre le but proposé. Il s'agit d'autorisations ponctuelles.

04 La communication et la sensibilisation

Conception de panneaux sur le jumelage avec le lycée agricole de Sées

Depuis 20 ans, le SyMEL et le Lycée agricole de Sées poursuivent un partenariat pour la préservation et la mise en valeur des dunes d'Hatainville.

Exposés dans le phare de Carteret, afin de compléter l'expo permanente du phare, quatre panneaux ont été créés sur ce jumelage pédagogique unique en son genre en France dans l'enseignement agricole.

Livrets sur la flore de la Hague

Depuis plusieurs années, le SyMEL travaille avec les écoles de la Hague dans le cadre de projets pédagogiques aboutissant à la réalisation par les enfants de supports de communication destinés au grand public (panneaux d'informations, dépliants).
Au cours de l'année scolaire 2016/17, un projet pédagogique mené avec les enseignants des RPI de la Côte, de Biville-Vauville, d'Acqueville-Vasteville et de Héauville-Helleville, et l'école primaire de Siouville-Hague, soit plus de 250 enfants, a permis la réalisation de 3 livrets de 20 à 36 pages présentant les principales plantes des falaises du Mur blanc, de la Pointe de Jardeheu et des dunes de la Hague. Chaque plante est ainsi présentée sous la forme d'une fiche avec une photographie et un bref descriptif, et surtout avec un dessin et un texte des enfants. À l'issue du projet, chaque élève a reçu son livret en fin d'année scolaire.
Ces livrets sont disponibles gratuitement au Manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue et dans les bibliothèques des communes déléguées concernées. Ils sont aussi distribués aux cours des animations nature organisées par le SyMEL dans la Hague.

Conception de panneaux sur les thématiques des landes de Vauville, les murets de la Hague

Le SyMEL a participé à diverses manifestations culturelles ou sportives locales telle que la foire aux moutons de Jobourg le 5 août. À cette occasion, 5 panneaux d'information et de sensibilisation ont été réalisés : 2 sur les landes de Vauville et 3 sur les murets de la Hague. Les milieux, faune et flore associées y sont présentés ainsi que l'histoire de ces paysages afin de mettre en valeur l'ensemble des intérêts qu'il soit écologique, paysager ou culturel et d'expliquer les actions de gestion qui peuvent y être menées.

Ces panneaux pourront être réutilisés ponctuellement pour d'autres manifestations.

Sortie découverte des dunes de Saint Georges de la Rivière dans le cadre de la remise en pâturage des dunes

Le samedi 1er juillet 2017, le SyMEL organisait une sortie d'information à destination des riverains dans les dunes de Saint Georges de la Rivière.
La remise en pâturage du site ayant nécessité quelques travaux d'aménagements pour la contention des moutons, il apparaissait nécessaire de fournir quelques explications aux riverains, premiers usagers du site pendant la saison estivale.
Pendant près de deux heures, après une présentation du projet de pâturage dans la salle du camping, la vingtaine de participants a été invitée à découvrir la faune et la flore des dunes.

Travaux avec des écoles de la Hague

Le garde du littoral est intervenu à plusieurs reprises tout au long de l'année scolaire avec la classe de maternelle grande section et CP du RPI Vauville-Biville pour présenter les plantes des landes au fil des saisons. À l'issue de l'année, les enfants ont réalisé un panneau sur le sujet qui a été disposé sur le site.

Deuxième randonnée contée dans les dunes d'Hatainville

Le samedi 10 juin, les Communes de Barneville-Carteret et des Moitiers d'Allonne organisaient une rando contée dans les dunes d'Hatainville.
Les contes interprétés par Noémie Sanson ont été spécialement créés pour cette sortie s'inspirant des textes de Jean Barneville (Prix de l'Académie Française en 1956) et notamment celui du « secret de la vieille » dont l'histoire se passe dans les dunes d'Hatainville.

Côté musique, c'est le duo de la Brigantine qui interprétait quelques chants de marins, tandis que la partie environnement était assurée par le Garde du Littoral du secteur. Le club photo de l'atelier des dunes a assuré le reportage photographique de cette manifestation culturelle organisée sur un site exceptionnel

Rénovation des panneaux d'information du bec d'Andaine

Une opération d'aménagement du site naturel et protégé du bec d'Andaine a été réalisée en 2017 avec la mise en place de 4 panneaux pédagogiques selon 4 thèmes différents : Bienvenue au Bec d'Andaine (Carte des environs, fragilité de la dune...) Dunes et marais (description de quelques espèces, pèlerinage...) Espace naturel exceptionnel (les dangers, la sécurité en baie) et Tombelaine (histoire, faune...)

AVANT

APRÈS

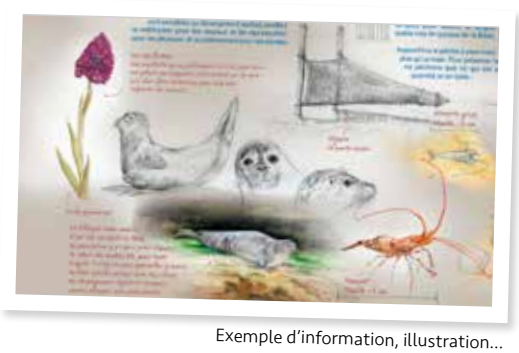

Exemple d'information, illustration...

05 | Les partenariats

LES PARTENARIATS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Partenariat avec la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

Un nouveau partenariat a vu le jour en 2017 entre le SyMEL et la communauté de commune de « Coutances Mer et Bocage ».
Suite à des expériences menées avec un animateur de l'ancienne Communauté de communes de Coutances, un partenariat s'est construit avec le SyMEL et le service développement durable et accueil jeunesse.

Le premier chantier de sensibilisation s'est déroulé le 14 avril avec un groupe de 16 enfants, encadré par 2 animateurs provenant des centres de loisirs du canton de Coutances et de Saint-Sauveur-Lendelin. Cette journée s'est déroulée sur le site classé des dunes d'Annoville avec une présentation du rôle du SyMEL et du Conservatoire du littoral, de la découverte d'une mare et son rôle important pour la biodiversité.
Les enfants, munis de sécateurs ont participé à l'opération de recépage de saules afin de donner une meilleure exposition de la mare au soleil par une élévation de la température de l'eau et ainsi favoriser la reproduction des amphibiens.
Un animateur spécialisé a profité de cette intervention pour récupérer les coupes de jeunes de saule et en faire un atelier de démonstration de vannerie sur place avec les jeunes.

Un second chantier de même type a été réalisé le 27 octobre sur une autre mare du site d'Annoville.
Un troisième chantier était organisé sur une journée sur le site de la pointe d'Agon le 28 juillet avec des enfants des centres de loisirs d'Agon-Coutainville et des Unelles de Coutances, consacré à la réhabilitation d'une parcelle nouvellement acquise par le Conservatoire du littoral avant qu'elle ne soit attribuée à un locataire pour y faire pâturer des chevaux. Un nettoyage de la parcelle a notamment permis de sensibiliser ces jeunes bénévoles aux bons gestes citoyens et à l'effet négatif des déchets sur un site naturel.
Ces 3 interventions ont débouché sur l'élaboration d'une convention pluriannuelle entre la Communauté de communes de Coutances Mer et Bocage et le SyMEL validée par le comité syndical du Symel. Ce partenariat a pour objectifs la mise en place de journées de sensibilisation pour tous les jeunes publics du territoire de la Communauté de communes par la tenue de petits chantiers bénévoles permettant la prise de conscience de l'intérêt des espaces naturels.

Chantiers-Nature 2016-2017

Lande du camp (Lessay) : Chantier en partenariat avec le Lycée Nature/ Coutances

Dans le cadre de ses missions d'accueil et de partenariat avec les organismes de formation, le SyMEL enregistre pour la période scolaire 2016/2017, un total d'une douzaine de chantiers pédagogiques. Ce sont plus de 200 élèves accompagnés de leurs encadrants qui ont été accueillis sur les sites gérés par le SyMEL, propriétés du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche.

Les chantiers ont été effectués sur les sites suivants : Carteret - Dunes d'Hatainville - Dunes de Bretteville - Flèche de Montmartin - Lande du camp (Lessay) - Dunes de Biville-Vasteville - Lande de Fermanville - Pointe d'Agon.

Célébration de 20 ans de partenariat avec le BTS GPN Génie Ecologique du Lycée agricole de Sées

Le 11 mai 2017, le SyMEL organisait un après-midi de restitution sur le terrain du travail partenarial engagé depuis 20 ans avec le lycée agricole de Sées pour la préservation et la mise en valeur des dunes d'Hatainville.

Les actions engagées depuis 15 ans dans la conservation des zones humides arrières dunaires est le fruit d'un travail de réflexion et d'expérimentation avec le BTS Gestion et protection de la Nature, sous la houlette de Renaud Jegat, responsable de la formation.

La semaine d'échanges, d'études et de travaux organisée en 2017 a permis au SyMEL de capitaliser ces expériences pour gérer les dépressions humides des dunes du site Natura 2000. Les nombreuses enquêtes menée par les étudiants ont également permis d'approfondir la connaissance du site participant ainsi à la mise en place de l'interprétation des dunes d'Hatainville avec les livrets de découverte, les sentiers, et les panneaux pédagogiques.

21e stage des BTS GPN de Sées

Exceptionnellement les étudiants ont été accueillis dans les dunes de Saint Rémy des Landes pour travailler sur la problématique du Liparis de loësel.

Débroussaillage, abatage, étrépage et creusement ont été réalisés par les étudiants tout au long de la semaine. Les produits ont été stockés en périphérie. Le rajeunissement du milieu était nécessaire pour redynamiser la population de Liparis en cours d'extinction du fait du vieillissement du sol de la dépression humide où il a été découvert en 1997. Le chantier a été réalisé en partenariat avec le Conservatoire Botanique de Basse Normandie.

Visites de sites et formation des étudiants Master Eco-Caen, Master Environnement Rouen, Agro-campus Rennes, BTS Sées 2e année, BTS PA Lycée de Thère

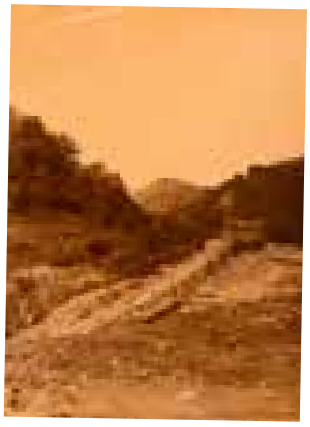

Photo de la buse en béton à l'époque de sa construction

Comme chaque année, plusieurs visites de site ont été organisées pour les Master Environnement des Universités de Caen et de Rouen dans les dunes d'Hatainville et le Cap de Carteret, et visite à Gréville-Hague.

Au cours de l'automne 2017, les étudiants du Master Eco-Caen ont travaillé sur deux sujets proposés par le SyMEL :

- Le premier, sur le secteur Hague, portait sur la renaturation du cours d'eau du Castel et la réorganisation des pratiques agricoles sur l'ancien terrain militaire de Gréville-Hague. Dans le cadre d'un projet de fortification par la Marine nationale, le cours d'eau du Castel avait été canalisé dans des buses en béton dans les années 1930. Le travail des étudiants consistait à proposer différentes préconisations pour remettre le ruisseau dans un lit naturel. Ils devaient ensuite réfléchir à la réorganisation du pâturage sur le site en tenant compte du ruisseau.
- Le second sujet sur le secteur Côte des isles, avait pour objectif d'engager une réflexion pour la mise en place d'un observatoire du paysage des dunes d'Hatainville. Les étudiants ont réalisé une étude diachronique de l'évolution de l'embroussaillement et des zones d'érosion. Des transects ont également été mis en place afin de suivre l'évolution des siffles vents qui sont laissés en libre évolution depuis de nombreuses années.

Enfin le 21 décembre, sous des conditions hivernales humides, les étudiants BTS Production Animale du lycée de Thère de Saint Lo ont été accueillis sur les dunes de Lindbergh par le garde du secteur pour discuter de gestion agro-pastorale dans ce site, à laquelle s'est joint l'exploitant locataire des terrains du Conservatoire du Littoral pour présenter son activité agricole.

Partenariat Département / SyMEL / IIBS : Marché pluriannuel de travaux des sites naturels

Au cours de l'année 2017, le marché pluriannuel associant le Département et le SyMEL (2013-2017) pour les prestations de travaux d'entretien, d'aménagement, d'assistance à la gestion et valorisation des espaces naturels sensibles a été renouvelé en y associant également l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sienne (IIBS).

Partenariat LABEO / SyMEL : REMI

Dans le prolongement de l'appui apporté par le SyMEL à IFREMER, les élus du comité syndical ont réaffirmé l'appui apporté par les gardes du littoral basés à Chausey au LABEO pour réaliser les prélèvements réalisés dans le cadre du réseau de contrôle microbiologique des zones de production conchylicoles (REMI).

Partenariat ONF / Département / SyMEL pour la gestion du bois d'Ardennes

En collaboration avec le SyMEL et le Département, l'Office National des Forêts a rédigé un plan d'aménagement forestier, pour la période 2017-2036, de la propriété Départementale de 80 hectares du Bois d'Ardennes à DUCEY, entourée de prairies inondables bordant la Sélune.
Validé par le SyMEL, ce plan d'aménagement répond aux objectifs de gestion sylvicole douce compatible avec le maintien d'habitats naturels diversifiés et l'accueil du public. Ces objectifs étant notamment le respect de la futaie irrégulière par bouquets permettant de privilégier une diversité des essences ; la conservation d'arbres creux ou sénescents pour conserver la capacité d'accueil des chiroptères ; une attention sur la proximité des chemins pour l'accueil du public dans des conditions de sécurité.

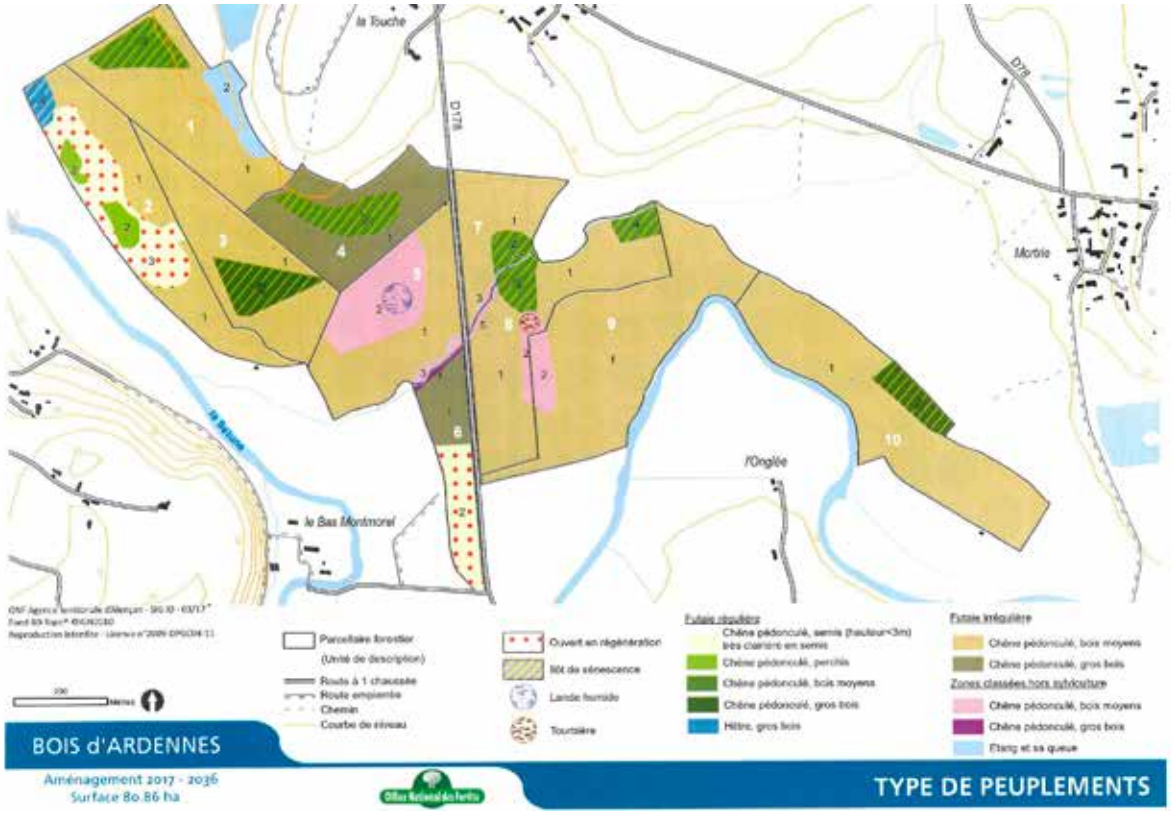

06 Les grands projets thématiques

LA CONTINUITÉ DU CHEMINEMENT LITTORAL : UN PROJET DE COHÉSION ET DE VALORISATION TERRITORIALE MAJEUR

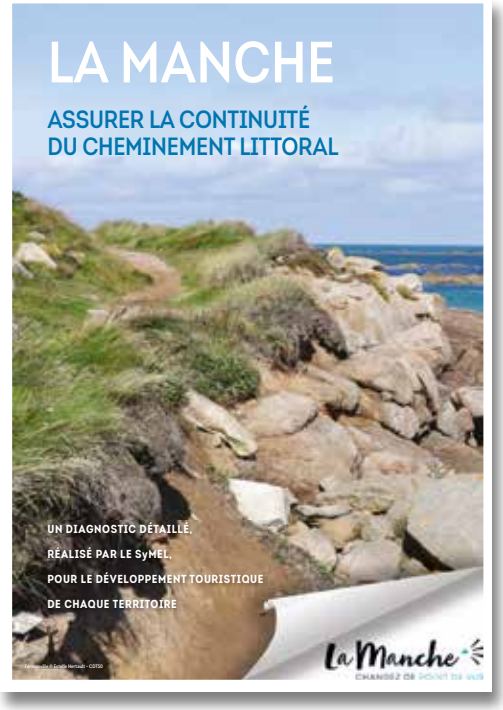

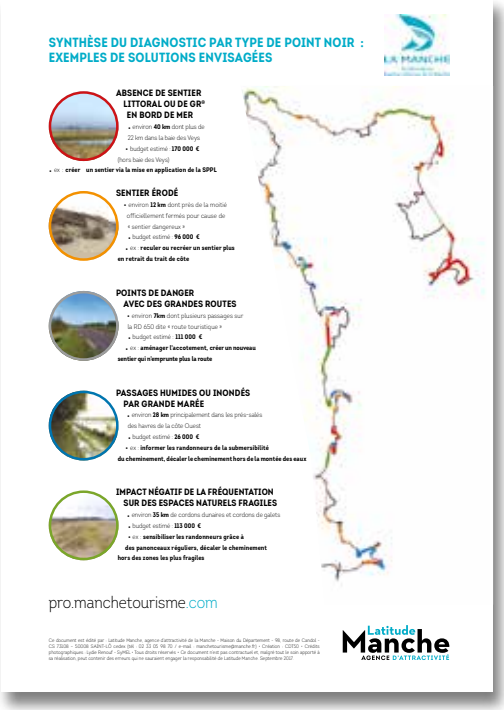

Diagnostic disponible sur le site internet du SyMEL www.symel.fr

Un cheminement littoral de qualité constitue pour un département littoral comme la Manche, un formidable instrument de valorisation durable plébiscité tant par les manchois que par les touristes qui séjournent dans la Manche.

Le SyMEL, en tant que gestionnaire des terrains acquis par le Conservatoire du littoral ou par le Département de la Manche le long du littoral, participe au quotidien à cette valorisation en conciliant la préservation de la biodiversité avec l'accueil du public sur les sites. Compte tenu de cette action historique et de sa gouvernance associant le Département et les communautés de communes littorales, c'est en toute légitimité que le SyMEL s'est saisi du dossier pour réaliser un diagnostic détaillé des discontinuités rencontrées sur le cheminement littoral. Chaque discontinuité a fait l'objet d'une étude spécifique, en concertation avec les communes littorales, les intercommunalités de la Manche et en relation étroite avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, la Délégation Normandie du Conservatoire du Littoral et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche.

Lydie Renouf, chargée de mission recrutée par le SyMEL pour une durée de 8 mois, a silloné le littoral de la Manche et produit un état de la connaissance et de caractérisation du sentier littoral (GR, servitude de passage des piétons le long du littoral de la Manche… (Tracé, état des lieux, domanialité, modalités de gestion…) et identifié les enjeux, contraintes et alternatives au regard de l'objectif d'une continuité de cheminement repérage cartographique des différents éléments de caractérisation identifiés

En septembre 2017, l'adhésion grandissante des élus de toute la Manche pour le projet de continuité du cheminement littoral s'est concrétisée par le vote à l'unanimité par le Conseil départemental de l'attribution d'une aide financière très incitative à destination des territoires qui réaliseront les travaux proposés. Depuis, les territoires de la Manche, s'approprient avec enthousiasme cette démarche, véritable colonne vertébrale d'une démarche active de valorisation de nos atouts patrimoniaux et économiques.

Pour la mise en œuvre du projet porté par le SyMEL et aménager les tronçons identifiés, les communes, intercommunalités ou le Conservatoire du littoral pourront bénéficier d'une aide du Département à hauteur de 75 % lorsque les travaux sont inférieurs à 25 000 € et 50 %, plafonnés à 150 000 € pour les autres projets. Ces travaux devront être réalisés dans les trois prochaines années.

Latitude Manche est impliquée dans cette politique pour apporter l'aide nécessaire à sa mise en œuvre, tout en amplifiant le développement des services associés à ce cheminement littoral dans un mouvement d'ensemble et concerté des acteurs dans le département.

À ce nouveau cheminement pourront se greffer des boucles de randonnée existantes.

STRUCTURATION DES FICHES

Chaque « point noir », a fait l'objet d'une étude spécifique et a permis la création d'une fiche avec **une ou deux propositions** permettant de résoudre la difficulté.

N° de la difficulté.
Commune : lieu-dit

Nature de la difficulté : absence de sentier, érosion, passages sur routes, passages humides…

Sensibilité écologique : principaux statuts de protection, divers éléments de sensibilité écologique

9. REGNÉVILLE-SUR-MER : le Mondin

NATURE DE LA DIFFICULTE

Erosion de la pointe du Mondin par la Sienne : le sentier a une courte durée de vie

Passage qui inonde particulièrement vite du fait de la proximité avec la Sienne

SENSIBILITE ECOLOGIQUE

Zone Natura 2000 (directives Habitats et Oiseaux)
Zone d'importance pour la Conservation des Oiseaux
Présence importante de bernaches
Site Classé, ZNIEFF de type I et II

PROPOSITION 1

La proposition consiste à mettre en place la SPPL sur les parcelles du lieu-dit Le Prey à la barrière d'accès au chemin après le Mondin. En dehors de la modification du tracé de la SPPL, peu de travaux sont nécessaires puisqu'il y a peu de clôtures et pas de haies.

Intérêt de la proposition ★★★

- Profiter par tous les coefficients du marée de la pointe du Mondin qui offre une des plus belles vues du havre de la Sienne
- Supprimer une partie du cheminement dans le près-salés qui n'est pas satisfaisant pour la quiétude de l'avifaune

Difficulté de mise en œuvre de la proposition DIFFICILE

- Nécessite la modification du tracé de la SPPL par enquête publique car le tracé a été suspendu par l'arrêté relatif à la SPPL

Entrée particulièrement abîmée à la pointe du Mondin par le Sienne

Aujourd'hui, même sur aménagement, le stationnement peut se faire sur la chaussée sur le parvis

Nécessité d'un plateau surélevé pour franchir le fossé au lieu-dit Le Prey

Tronçon	Principe	Domanialité	Longueur	Détails des travaux	Budget
AB	Instauration du sentier, derrière la levée de terre, dans les parcelles ZA 2 à 13, 17, 20, 248, 252 et 254	Privé	1 610 m	Platelage de 3 mètres pour le fossé 4 emmarchements pour monter sur la parcelle 20 Débroussaillage + ramassage 3 passages d'homme Comblement de trous	1 630 €
BC	Passage dans les près-salés	DPM	100 m	-	0 €
Total			1 710 m		1 630 €

Descriptif et caractéristiques de la proposition

Intérêt de la proposition, indicateur prenant en compte :
- la sensibilité écologique
- la diversité des paysages
- le confort des randonneurs
- l'accessibilité du cheminement (aux familles, aux PMR…)
- la pérennité du tracé
- la longueur du tracé

Niveau de difficulté de mise en œuvre, indicateur prenant en compte :
- la domanialité
- la nécessité de la mise en œuvre et/ou la modification du tracé de la SPPL
- la difficulté technique des aménagements à prévoir

Différentes illustrations de la difficulté et de la proposition

Propositions découpées en plusieurs tronçons

Domanialité pour chaque tronçon : privé, Domaine Public Maritime, Conservatoire du Littoral…

Détails des travaux : comprend tous les travaux nécessaires avant l'ouverture du sentier au public hors balisage et entretien futur

Chiffrage estimatif : principalement à partir du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) établi pour le SyMEL + quelques devis et contacts à des fournisseurs

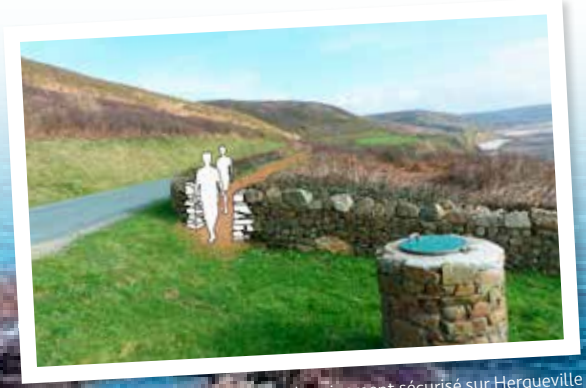

Proposition d'un cheminement sécurisé sur Herqueville

LA FLORE
DE LA HAGUE
Le sentier des douaniers
du Port du Hâble
à l'anse Saint Martin
VUE PAR
LES ENFANTS
LA MANCHE

LA FLORE
DE LA HAGUE
Les dunes de Vauville à
Siouville-Hague
VUE PAR
LES ENFANTS
LA MANCHE

LA FLORE
DE LA HAGUE
le sentier des douaniers de
Landemer au Port du Hâble
VUE PAR
LES ENFANTS
LA MANCHE

Le chardon des dunes a une très jolie fleur bleue, mais attention, ça pique.

Le Chardon bleu des dunes

Eryngium maritimum

Taille/hauteur : Une trentaine de centimètres

Dates de floraison : De juin à août

Où peut-on le trouver ? Partout de Vauville à Siouville-Hague, surtout dans la dune blanche

NOTES

SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2017

Participants à la rédaction

Saïd EL MANKOUCH, Valentin PAILLETTE, Martine BIRAIS, Chantal DESREE, William ARDLEY, Rodolphe BION, Christelle BONNISSENT, Michel DAVID, Ludivine GABET, Arnaud GUIGNY, Antony HANNOK, Sébastien HOUILLIER, Bénédicte GUILLOTTE, Christian LECONTE, Yann MOUCHEL, Eric NEUVILLE, Pierre SCOLAN

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique

SyMEL Préserver et partager

LA MANCHE Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche

Maison du Département

98, route de Candol • 50008 Saint-Lô Cedex

Tél. 02 33 05 98 83 • symel@manche.fr

www.symel.fr